

**La  
campagne  
d'Arlette  
Laguiller**

**p. 2, 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1754 - 8 mars 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

**Chirac, Jospin  
d'accord...  
pour baisser les  
impôts des riches !**

**Menaces  
sur les  
retraites**

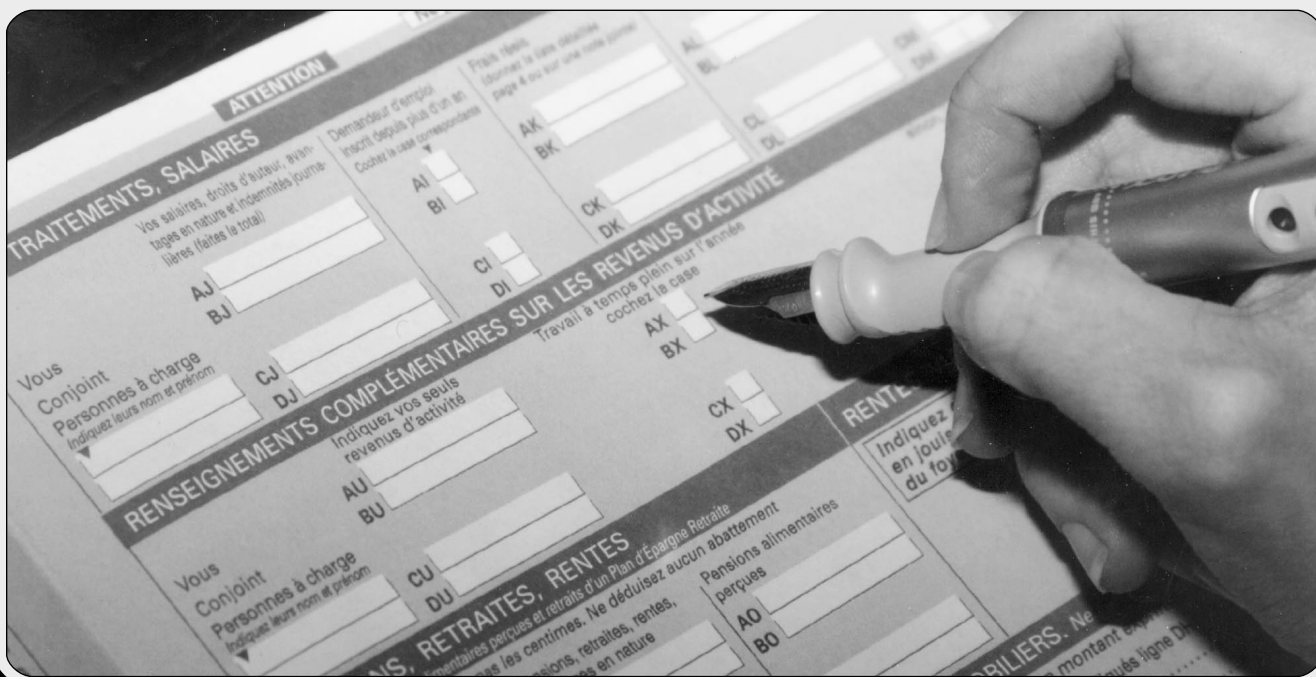
**p. 4**

**A AZF  
Toulouse,  
cinq mois  
après  
l'explosion**

**p. 11**

**Enseignants  
en lutte pour  
de vraies  
créations  
de postes**

**p. 10**



AFP

M 06189 - 1754 - F: 1,00 €



**Sharon, une politique  
criminelle contre  
les Palestiniens...  
et les Israéliens**

**p. 8**

# Sommaire

## POLITIENS

- P 4 ■ Jospin, Chirac et les retraites  
 ■ Les deux rivaux et les 35 heures

## LEUR SOCIÉTÉ

- P 5 ■ Des baisses d'impôts pour les plus riches  
 P 6 ■ Le tournant sécuritaire de Jospin  
 P 7 ■ Les propositions pour l'emploi du PCF  
 ■ Jospin et le droit de vote des immigrés  
 P 10 ■ Loire-Atlantique : la reprise de la grève des « instits »  
 P 16 ■ La libération de Schuller  
 ■ A propos du film *Amen* : Pie XII et le nazisme

## TRIBUNE

- P 6 ■ Algérie : des élections contre un mouvement populaire qui ne désarme pas

## DANS LE MONDE

- P 8 ■ Israël : Sharon poursuit sa politique  
 ■ Afghanistan : la guerre continue  
 P 9 ■ Inde : les pogromes antimusulmans  
 ■ Tanzanie : manœuvres militaires

## DANS LES ENTREPRISES

- P 11 ■ Grande Paroisse AZF (Toulouse) : les suites de l'explosion  
 ■ Mitsubishi (Etelles - Ille-et-Vilaine)  
 P 12 ■ Labinal (Villemur - Région toulousaine)  
 ■ Airborne (Mérignac - Gironde)  
 ■ Une lettre de lecteur : les « bourses d'accès à l'emploi »  
 P 13 ■ Hôpital Sainte-Anne (Paris)  
 ■ Hôpital Esquirol (Limoges)  
 ■ Hôpital de Millau (Aveyron)  
 ■ Sollac (Biache - Pas-de-Calais)  
 P 14 ■ La Poste (Paris 14<sup>e</sup>)  
 ■ La Poste Tri de Dijon-Longvic  
 ■ Lettre de lecteur : le versement des allocations chômage  
 P 15 ■ Moulinex : le paiement des indemnités  
 ■ Amiante : la vie des ouvriers ne pèse pas lourd !

# LA CAMPAGNE d'Arlette LAGUILLER

## Le 25 février, à Marignac et à Tarbes

Avant de se rendre à Tarbes, le 25 février, Arlette Laguiller est passée près de là, à Marignac, soutenir la lutte des travailleurs contre la fermeture de l'usine Péchiney qui produit du magnésium. Invitée par l'intersyndicale qui avait donné l'information dans la plupart des villages du canton, Arlette Laguiller a été accueillie chaleureusement par plus de 80 personnes réunies dans le local du Comité d'entreprise.

La rencontre se termina autour d'un pot avec de nombreuses marques de sympathie pour Arlette Laguiller. Six militants syndicalistes vinrent ensuite en délégation, avec leurs banderoles, assister au meeting de Tarbes où environ 220 personnes au total vinrent écouter notre camarade.

La salle attentive se montra réceptive lorsque Arlette Laguiller dénonça la fermeture ou les licenciements massifs effectués dans les entreprises de la région, depuis plusieurs années : la COFAZ, la Cera-ver, Alstom, Péchiney, la SNCF ou le GIAT. Lors des interventions, un premier intervenant prit la parole

pour dire simplement que pour faire quelque chose, il fallait être au gouvernement. Notre camarade lui répondit que, depuis cinq ans, le PCF était loin d'en fournir la preuve.

De nombreuses autres questions furent posées. Réclamer l'interdiction des licenciements n'était-il pas « brutal », en particulier pour les petites entreprises ? Et fallait-il s'en prendre aux actionnaires et à leurs actions, alors que ce sont eux qui financent les entreprises ? D'autres questions ont tourné autour de l'insécurité.

D'autres enfin abordaient des sujets divers : l'abrogation de la loi de 1975 sur les travailleurs handicapés et la situation de ceux-ci ; être pour la taxe Tobin, n'est-ce pas une manière d'accepter la mondialisation ? ou encore, comment faire pour que les travailleurs des pays du Tiers-Monde, où les groupes capitalistes délocalisent, soient mieux rémunérés ?

Ce soir-là encore, le message de Lutte Ouvrière est bien passé.

## Le 26 février à Castres

260 personnes étaient présentes au meeting d'Arlette Laguiller à Castres, ainsi que beaucoup de journalistes (M6, Canal+, FR3, la presse locale). Une salle dont on put sentir l'adhésion à de multiples reprises lors de l'allocution.

Par exemple, quand notre camarade dénonça le fait que le gouvernement Jospin subventionnait les cliniques privées alors qu'il faisait des coupes claires dans les budgets des hôpitaux publics, et

déclara qu'il fallait faire l'inverse, les applaudissements partirent avant même qu'elle ne finisse sa phrase. De même, lorsqu'elle ironisa sur le fait que Chirac était bien mal placé pour parler de « l'impunité zéro », cela provoqua rires et applaudissements. Ou encore lorsqu'elle dit, toujours à propos de l'insécurité dont les autres candidats font leurs choux gras, que ce n'était pas « dans 10 ans ou dans 20 ans qu'il fallait éradiquer le

chômage, mais tout de suite et maintenant », les applaudissements furent nourris. Et aussi lorsqu'elle se revendiqua « communiste, et fière de l'être ».

On put donc sentir une salle à

l'unisson de notre camarade tout au long de la réunion, et aussi à la fin puisque l'allocution se termina par de longs applaudissements, et par une *Internationale* qui faisait plaisir à entendre.

## Le 27 février, à Niort

400 personnes sont venues écouter Arlette Laguiller, le 27 février, pour sa première réunion publique à Niort, la ville des mutuelles, qui y emploient en effet des milliers de personnes.

Qu'un important contingent des salariés de la ville soit composé d'employés et de cadres, c'est sans doute ce qui fit dire à l'une des représentantes de la presse locale qui rencontrait notre camarade avant le meeting : « Vous venez à Niort mais il n'y a pas de travailleurs, à Niort ! ». Ce fut l'occasion pour Arlette Laguiller de redire que bien évidemment les employés, mais encore les travailleuses et les

travailleurs aujourd'hui au chômage ou à la retraite, sont partie intégrante du monde du travail. Et que l'objectif de sa campagne, c'est de faire en sorte que cette classe ouvrière reprenne confiance en ses capacités de lutte, qu'elle existe et qu'elle pèse non seulement dans l'économie, mais sur le terrain politique.

Le public, très attentif, comptait de nombreux travailleurs, mais aussi des jeunes, lycéens, étudiants de l'IUT ou de l'Institut de formation des maîtres, et la discussion se poursuivit autour des tables de presse, bien après la fin de l'intervention d'Arlette Laguiller.

## Le 5 mars, à Caen

Mardi 5 mars, il y avait plus de mille personnes pour écouter Arlette Laguiller au Centre de Congrès de Caen. Une assistance jeune, avec aussi de nombreux travailleurs. Dans la région, il est vrai, notre camarade n'a malheureusement guère de difficulté à illustrer ce qu'elle ne cesse de répéter dans ses meetings et interventions dans les médias. Il lui suffit de citer Moulinex où, malgré les promesses, cinq mois après les suppressions massives d'emplois par le patron, la prime dite exceptionnelle - et pourtant dérisoire - de licenciement n'a toujours pas été versée aux travail-

leurs : le patronat s'y refuse. Quant aux autorités, qui avaient laissé entendre qu'elles paieraient à sa place, elles n'avaient toujours rien débloqué le 5 mars, malgré - élections obligent - une annonce récente sur le sujet. A Saint-Pierre-sur-Dives, les travailleurs d'Isoroy se battent contre leur patron qui veut délocaliser. C'est à leur demande que notre camarade est allée les rencontrer, juste avant sa réunion publique à Caen (où certains vinrent ensuite). Une rencontre chaleureuse avec plus de cent de ces travailleurs, encore plus déterminés à défendre leurs emplois.

## POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

Vous pouvez envoyer vos dons, par chèque bancaire ou postal rédigé à l'ordre de Monsieur Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette Laguiller, à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Pierre DALMAS

co / LUTTE OUVRIÈRE  
 BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Conformément à l'article L52.9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 26 juillet 2001, pour l'élection présidentielle du 21 avril 2002, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52.8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52.8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

## LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 14200 exemplaires. Impression : Roto de l'île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarif sur demande			

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

## Editorial

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 4 mars 2002

# AVEC LES TRAVAILLEURS OU CONTRE EUX

Depuis que les deux duettistes Jospin et Chirac, qui se disputent le fauteuil présidentiel, sont entrés officiellement en campagne, ils ont entonné la même rengaine.

L'un, Chirac, promet que, s'il est élu, il réduira les impôts sur le revenu d'un tiers sur cinq ans. En admettant même qu'il tienne cette promesse, ce qui n'est pas dit, il oublie de préciser que l'impôt sur le revenu ne représente que moins de 20 % des impôts récupérés par l'Etat, et que la moitié des contribuables ne le payent pas, non pas parce qu'ils bénéficient d'un régime de faveur, mais parce que leurs revenus sont insuffisants pour être imposables. Pour ceux-là cette mesure sera sans effet. Les riches, par contre, en seraient les principaux bénéficiaires car cette baisse, s'appliquant aux tranches supérieures de cet impôt, leur procurerait une remise bien plus grande que celle d'un contribuable du bas de l'échelle. Mais surtout, ce que Chirac ne dit pas, c'est que le plus gros des recettes fiscales de l'Etat provient de l'impôt indirect, comme la TVA ou l'impôt sur le carburant, que tous, riches et pauvres, payent, qu'ils soient milliardaires ou salariés, chômeurs, retraités, Rmistes, en tant que consumma-

teurs. Impôt injuste s'il en est puisqu'il pèse bien plus, proportionnellement, sur les pauvres que sur les riches.

Quant à Jospin, en matière de fiscalité, il a déjà donné... aux plus riches, au travers des mesures prises par son ami Fabius. Et il ne promet pas de revenir sur la politique de son ministre des Finances. Il est tout autant à l'unisson avec Chirac, lorsqu'il explique, comme il l'a fait sur TF1 dimanche, que sa « démarche est une démarche de réconciliation, une démarche de compromis entre ces deux France », celle selon lui de « ceux qui créent, qui innovent, qui ont un poste sûr », et celle de « ceux dont les revenus sont plus faibles, dont la situation est plus précaire, qui ont plus de mal à s'adapter à la mondialisation... » (comme si c'était de leur faute, s'ils ne trouvaient plus d'emploi !). Il nous refait là, avec d'autres mots, le coup de la « fracture sociale » que Chirac nous avait sorti en 1995. C'est se moquer du monde que de prétendre que ce qui a manqué à Moulinex-Brandt, chez Bata, à l'Alstom et dans bien d'autres entreprises, ce serait un manque d'esprit de conciliation.

Pour parler comme Jospin, c'est vrai qu'il y a deux France. D'un côté

celle des exploiters, des financiers, des spéculateurs qui, grâce à la politique menée par le gouvernement, conjointement avec Chirac, a prospéré. Et de l'autre, celle de leurs victimes, les travailleurs, les chômeurs, les petits retraités.

Jospin tout comme Chirac ou comme Chevènement se placent dans le camp des adversaires du monde du travail. La solidarité qu'ils prêchent est à sens unique. Elle vise à nous faire accepter de nous incliner, sans réagir, devant les choix de nos exploiters, de nos licenciés, actuels ou futurs.

Ces gens n'ont jamais été de notre bord. Ils sont, depuis longtemps, dans le camp du patronat. Ceux de droite ne l'ont jamais caché. Ceux qui se disent de gauche ne font même plus l'effort, aujourd'hui, de se prétendre du côté du monde du travail. Cela n'est pas une surprise. Désormais les choses sont claires, même pour ceux qui se faisaient encore des illusions.

Bientôt nous serons invités à donner notre avis. Eh bien donnons-le. En toute clarté, le plus fermement possible. Choisir entre Chirac et Jospin, c'est choisir la façon dont on enrobera les attaques contre nos retraites, nos emplois, nos salaires.

## Réunions publiques avec Arlette Laguiller



En raison de modifications intervenues dans le calendrier de campagne de notre candidate, certaines réunions annoncées dans les précédents numéros du journal ont dû être annulées. Nous en sommes bien sûr désolés pour tous ceux qui avaient prévu de venir écouter Arlette Laguiller lors de ces réunions.

### SAINT-LÔ

Judi 7 mars  
à 18 h 30  
Salle des fêtes  
Salvador-Allende  
Rue Saint-Thomas

### ANNECY

Samedi 9 mars  
à 16 heures  
Salle Pierre-Lamy  
12, rue de la République

### REIMS

Lundi 11 mars  
à 20 h 30  
Palais des congrès

### NANCY

Mardi 12 mars  
à 18 heures  
Palais des congrès  
Rue du  
Grand-Rabbin-Haguenauer

### STRASBOURG

Mercredi 13 mars  
à 20 heures  
Palais de la musique  
et des congrès  
Place de Bordeaux

### PARIS

Dimanche 17 mars  
à 15 heures  
Grande Salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup>  
Métro : Maubert-Mutualité

### LIMOGES

Mercredi 20 mars  
à 20 h 30  
Salle du temps libre  
(derrière la mairie)

### POITIERS

Judi 21 mars  
à 20 heures  
Salle Jouhaux  
Maison du Peuple  
Rue Arsène-Orillard

### NICE

Dimanche 24 mars  
à 15 heures  
Parc Floral,  
Salle Linné  
Bus 10 et 23, arrêt Arénas  
(près aéroport)

# JOSPIN ET CHIRAC PRÊTS À S'ATTAQUER AUX RETRAITES

**Le fait que Jospin comme Chirac annoncent vouloir faire des retraites un de leurs dossiers prioritaires, après leur élection, fait froid dans le dos, à juste titre, à bien des salariés du public comme du privé. Car derrière les faux-semblants d'une prétendue opposition entre les fonds de pension proposés par Chirac et l'épargne salariale défendue par Jospin, il y a un accord de fond entre le tenant de la droite et celui de la gauche gouvernementale pour s'attaquer au droit restant encore aux salariés de bénéficier d'une retraite, déjà aujourd'hui souvent bien mince.**

D'ailleurs Marc Blondel, le secrétaire général de Force Ouvrière, a bien résumé sur Europe 1 les attaques contre le système actuel de retraite par répartition : de la part de l'un c'est une remise en cause ouverte et pour l'autre c'est une fissure introduite dans le système actuel.

Mais surtout, derrière cela il y a l'accord des deux candidats pour s'attaquer aux droits des salariés dans ce domaine.

Fabius et bien d'autres ministres et porte-parole du PS reprochent à Chirac « d'avoir plombé le débat sur les retraites avec la façon de faire de Juppé » en 1995. Ce langage codé ne s'adresse pas aux millions de salariés, il s'adresse aux milieux patronaux et aux bourgeois. Traduit en français ordinaire voilà ce que dit la gauche : cet imbécile de Chirac, qui ne sait pas s'y prendre pour s'attaquer aux travailleurs, a réussi à provoquer avec son plan Juppé sur les retraites une réaction populaire contre l'allongement des années de cotisations pour les quelque cinq millions de salariés des services publics. Du coup, déplorent les ministres socialistes, cela a « plombé » pour des années les attaques possibles en les rendant a priori suspectes devant l'opinion de dérives à la Juppé. Et avec le mépris vis-à-vis du monde du travail qui les caractérisent, les hommes de gouvernement de la gauche laissent entendre qu'avec eux cela serait mieux passé.

Toujours est-il que les hésitations de Jospin pour s'attaquer aux retraites des salariés du public comme du privé pendant ses cinq ans de gouvernement sont bien la conséquence des manifestations de centaines de milliers de personnes qui ont arpenté les rues du pays pendant plusieurs semaines sur ce sujet en novembre-décembre 1995.

Les porte-parole du PS disent sans se cacher qu'ils envisagent de remettre en cause « l'inégalité », comme ils ont le culot de qualifier la situation qui existe

entre le secteur privé et le secteur public. Rappelons qu'en 1994 Balladur a imposé pour tout le secteur privé l'obligation de cotiser quarante ans, au lieu de trente-sept ans et demi auparavant, pour avoir droit à une retraite à taux plein. De plus, pour faire baisser considérablement le taux des pensions de retraites, on a progressivement calculé le montant de la pension à verser jusqu'à la mort sur les 25 meilleures années au lieu des 10.

« L'inégalité » pour les ténors socialistes étant que les salariés du secteur public sont restés à l'ancien système.

Et donc on prépare aux salariés des hôpitaux, de la SNCF, aux employés des collectivités territoriales, aux enseignants, aux fonctionnaires, etc, l'allongement des années de cotisations

nécessaires pour avoir droit à la retraite, et donc en fait la baisse de ces pensions lorsqu'ils partiront en retraite.

Rappelons qu'en dehors des traitements de faveur que touche la caste des hauts fonctionnaires, les salariés des hôpitaux, à titre d'exemple, sont très pénalisés par les pratiques de l'Etat, qui refuse d'inclure dans le calcul de la retraite les primes diverses qui représentent jusqu'à plus de 20 % de la rémunération nette, ce qui amène souvent des agents à des retraites de misère.

Cette attaque est d'autant plus annoncée qu'elle doit servir pour une attaque plus générale sur les durées de cotisation de tous et sur le montant des pensions servies. Les rapports commandés par Jospin, pour lui servir dans les attaques qu'il préparait contre les

retraites, annonçaient la couleur : non seulement il y était préconisé l'annulation du traitement spécifique pour les salariés du public, mais aussi porter à 42 ans les annuités de cotisations minimums. Manque de chance pour Jospin, tout cela est tombé à un mauvais moment pour lui, au moment de l'annonce concomitante des plans massifs de licenciements de Danone, Marks et Spencer, AOM. Du coup, il fallait les remettre au placard, et se livrer à une comédie autour de la loi de modernisation sociale, pour tenter de donner le change aux inquiétudes des salariés.

Aujourd'hui les mots sont tous pris à contre-sens. Quand Jospin et Chirac parlent de la nécessité de « pérenniser le système par répartition » des retraites, c'est pour justifier les atta-

ques contre les services publics, et accessoirement mettre en place les fonds de pensions. Car pour eux, pérenniser le système c'est faire qu'il coûte moins cher en cotisations pour le patronat, comme ils l'ont fait pour les allocations familiales et l'assurance maladie, et s'il n'y a plus assez d'argent pour servir des retraites acceptables, pour eux la solution est trouvée : que les salariés se les financent eux-mêmes.

De même, les uns et les autres, pour éviter de parler d'allonger les temps de cotisations, ont le cynisme de parler de garantir le droit de chacun de partir à la date de son choix : à 60 ans avec une retraite bonne à crever la faim, sinon pourquoi pas « librement » choisir, afin de survivre, 65 ans ou plus.

Paul Sorel



**Manifestation contre le plan Juppé en 1995. Et justement la gauche reproche à Juppé de s'y être mal pris sur les retraites.**

## 35 heures

### LES DEUX RIVAUX SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Profitant d'un déplacement dans la région de Tours, le 27 février, pour s'adresser à des patrons de petites et moyennes entreprises, Chirac s'est fendu d'un couplet sur la loi des 35 heures.

Il s'est voulu virulent pour dénoncer ce qu'il appelle « la manière autoritaire et uniforme dont a été conduite la réduction du temps de travail ».

Sur le fond, ni Chirac ni les autres hommes de droite n'ont trouvé grand-chose à redire. S'il est élu, Chirac laissera, dit-il, la durée légale du travail

à 35 heures, tout en se prononçant pour un « assouplissement ». Ce ne serait que la poursuite de la politique du gouvernement actuel qui, sous couvert de réduction du temps de travail, a institutionnalisé la flexibilité des horaires et leur annualisation, répondant aux souhaits du patronat. Chirac ajoute qu'il faut « la prise en compte de la diversité des réalités économiques des entreprises », Jospin et Fabius ne l'ont pas attendu pour cela.

Chirac prétend parler au nom de la « liberté des salariés », mais c'est au nom de

ceux qui « peuvent et veulent travailler plus », qui « doivent pouvoir le faire pour gagner plus ». Etant donné le bas niveau des salaires, parler de liberté des salariés à propos des heures supplémentaires est évidemment une belle hypocrisie. Et pour Chirac, pas plus que pour Jospin d'ailleurs, il n'est bien sûr pas question d'augmenter les salaires.

Et quand Chirac reproche à la loi des 35 heures « d'avoir eu comme conséquence un alourdissement de la dépense publique qui s'est traduit par des prélèvements injustifiés

sur les régimes sociaux », il ne va pas jusqu'à demander aux entreprises de rembourser les sommes puisées dans les caisses de la Sécurité sociale dont elles ont bénéficié au nom de la loi des 35 heures. Car il est bien d'accord avec Jospin pour continuer à subventionner le patronat, pour lequel la loi sur les 35 heures a constitué une manne supplémentaire. En fait, elle n'a pas lésé les patrons, et Chirac est bien en peine de critiquer son rival sur ce point.

Annie ROLIN

# DES BAISSES D'IMPÔTS... POUR LES PLUS RICHES !

**Fabius, ministre PS de l'Economie et des Finances, a critiqué les promesses fiscales de Chirac en disant que « ces baisses d'impôts représentent, chaque année pour les 300 000 foyers les plus riches de France, une baisse de 17 000 euros et pour les 15 millions de foyers les moins riches une baisse de 11 euros. Ce n'est pas parce qu'on est à l'approche des élections qu'il faut proposer n'importe quoi, des promesses pas vraisemblables, pas responsables et pas équitables ».**

Mais qu'ont fait Fabius lui-même et le gouvernement de gauche durant toutes ces dernières années ? Ils ont justement baissé les impôts pour les plus riches. En fait, droite et gauche ont dans ce domaine, comme dans tous les autres, la même politique, celle de faire payer le plus possible les classes populaires. Car l'impôt pèse essentiellement sur les pauvres.

L'impôt sur le revenu est le seul impôt un peu proportionnel. Mais ce n'est justement pas celui qui rapporte le plus : il vient, dans les recettes de l'Etat, loin derrière la TVA et la CSG. Et même cet impôt n'est pas fortement progressif. Ainsi le taux de la tranche la plus élevée du barème n'a cessé de baisser. Juppé a décidé une baisse de 56,5 % à 54 %, un cadeau de 23 milliards de francs aux plus riches. Et Jospin n'est pas revenu dessus. Le gouvernement a même envisagé, depuis, une baisse supplémentaire. Il faut rappeler que l'imposition de la

tranche maximale était à 70 % en 1966. D'après un calcul de la CGT, le PDG de Vivendi, Jean-Marie Messier, pouvait gagner grâce aux réductions d'impôts prévues par le gouvernement 44 972 euros, soit 295 000 francs, c'est-à-dire trois ans de salaire d'un ouvrier payé à 1143 euros par mois (7500 francs) !

Quant aux 16 millions de contribuables qui ne paient pas d'impôt sur le revenu parce qu'ils ont des revenus trop faibles, ils paient des impôts quand même.

Il y a la CSG, que Jospin a étendue et dont il a augmenté le taux de 3,4 % à 7,5 %, et qui n'a pas été compensée pour tous par une baisse de cotisations. Le rendement de cet impôt dépasse maintenant le rendement de l'impôt sur le revenu.

Il y a la taxe d'habitation qui ne tient compte que marginalement des revenus, la taxe foncière qui n'en tient pas compte du tout. Et le montant de ces impôts dans les commu-

nes populaires est parfois plus élevé que dans les communes « riches ».

La TVA et la taxe sur les produits pétrolier rapportent trois fois plus que l'impôt sur le revenu et quatre fois plus que l'impôt sur les bénéfices. Cette TVA a augmenté de deux points sous Juppé, augmentation sur laquelle Jospin n'est revenu qu'en partie, ne l'abaissant que d'un point. Au même moment, il a baissé très fortement, de 20,6 % à 5,5 %, le taux appliqué aux travaux d'entretien du logement, un allègement de 20 milliards de francs dont 30 % vont aux 10 % les plus aisés des ménages.

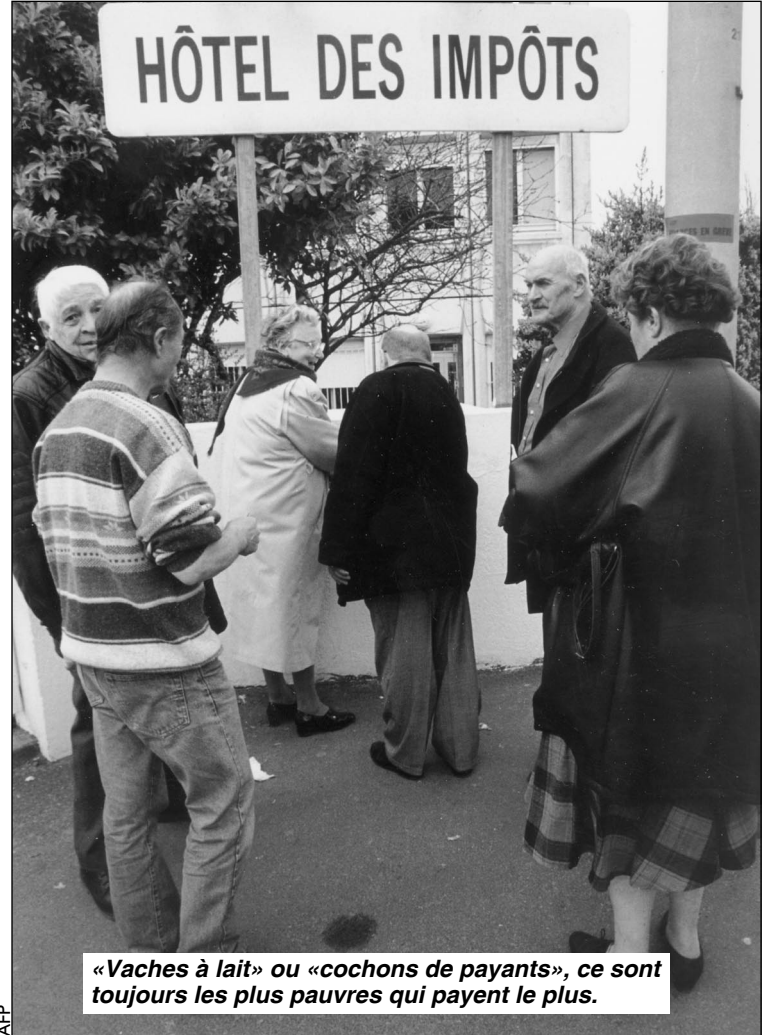
Ces impôts indirects sont les plus injustes ; ils sont les mêmes pour Liliane Bettencourt, patronne de l'Oréal et première fortune de France, et pour un Rmiste. L'essentiel de l'impôt est bien payé par les classes populaires, alors que les gestes vis-à-vis des riches ont été nombreux en matière de fiscalité. Fabius a ainsi diminué l'impôt sur les bénéfices des sociétés : autour de 33 % aujourd'hui, il était à 50 % sous Giscard. Il y a eu encore la décision de Jospin de supprimer en cinq ans la partie de la taxe professionnelle qui se base sur les salaires. Et à cela, il faudrait ajouter toutes les aides publiques, 300 milliards de francs par an. Tout cet

argent, c'est autant de moins pour financer les services publics dont la dégradation pénalise bien sûr plus les classes populaires. L'impôt qu'on ne fait pas payer aux riches, on le fait ainsi doublement payer aux pauvres.

TVA sur tous les produits de première nécessité, augmenter l'impôt direct sur les hauts revenus et imposer fortement les bénéfices des sociétés ; exactement le contraire de ce qu'ont fait tous les gouvernements depuis des années.

Il faudrait supprimer la

Aline RETESSE



« Vaches à lait » ou « cochons de payants », ce sont toujours les plus pauvres qui payent le plus.

## « L'impôt saigne le malheureux »

(L'Internationale)

Le simple examen des chiffres fait apparaître qu'aujourd'hui, en France, contrairement aux mensonges ressassés à longueur de journée sur les ondes, les plus riches paient une petite part de l'impôt et que ce sont, et de loin, les moins fortunés, qui sont l'immense majorité, qui en supportent le poids essentiel.

Ainsi les derniers chiffres disponibles permettent de voir à peu près ce qui est payé spécifiquement par le patronat et les classes riches d'un côté, par la totalité de la population de l'autre, et en s'interrogeant ensuite sur l'impôt sur le revenu restant.

En 1999, on pouvait évaluer ainsi, approximativement, le montant des impôts, y compris les impôts locaux, spécifiquement payés par les possédants

de quelque taille qu'ils soient.

- impôt sur les sociétés 229,35 milliards de francs ;
- impôt sur la fortune 14,5 milliards de francs ;
- taxe professionnelle 181,6 milliards de francs ;
- foncier non-bâti 7,5 milliards de francs.

Soit un total de 433 milliards de francs, auxquels quelques dizaines de milliards de prélèvements très particuliers pourraient être au plus ajoutés.

Et quand on parle d'impôts « supportés » par les possédants, il faut moduler cette expression car pour l'essentiel, à part l'impôt sur la fortune, une grande partie de cette imposition est imputée sur les charges des entreprises, et n'est au pire qu'un manque à gagner.

L'ensemble de la population, elle, face à cela doit sup-

porter :

- la TVA 681,24 milliards de francs ;
- la TIPP (taxe sur l'essence) 167,4 milliards de francs ;
- la taxe d'habitation 73,2 milliards de francs ;
- les taxes sur le foncier bâti : 110, 6 milliards de francs.

Soit un total de 1032 milliards, dont une très petite partie correspond aussi à des impôts payés par les plus riches. Et pour le reste ni les salariés, ni les retraités, ni les chômeurs n'ont le moyen de soustraire ces impôts de leurs charges générales pour faire vivre leur famille.

Reste le problème de l'impôt sur le revenu, qui représente une rentrée de 322,8 milliards de francs. Cinquante pour cent des ménages, les plus

démunis, ne le paient pas. Mais là encore la très grosse partie en est assurée par les impôts de millions de salariés, qui sont loin d'être des nantis. Et quand Jospin a fait bénéficier dans le passé les tranches les plus hautes de dégrèvements spécifiques, cela s'est traduit par des dizaines de milliers de francs de diminution d'impôts pour chaque famille à hauts revenus, pendant que la prime à l'emploi a rapporté, ces derniers mois, quelques centaines de francs aux salariés des familles qui en ont bénéficié. L'égalité à la mode socialiste entre les riches et les pauvres obéit décidément au principe du pâté cheval-alouette : un cheval pour les plus riches, et une alouette pour les pauvres.

Seulement il n'est pas dit que les travailleurs de ce pays

ont envie de se contenter du « mouron pour les petits oiseaux ».

Ajoutons à propos des 229,35 milliards de francs d'impôts sur les sociétés (inégalement répartis entre grandes et petites, car il y a plus de deux millions d'entreprises dans le pays, dont une immense majorité de petites) que, en contrepartie, les plus grosses trustent l'essentiel des 300 milliards d'aides publiques aux entreprises.

Alors les discours en matière de fiscalité de tous ces candidats agents du grand patronat, repris bien souvent comme argent comptant par des journalistes complaisants, sont des mensonges éhontés qui transparaissent dès qu'on regarde les chiffres.

P.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Algérie : DES ÉLECTIONS CONTRE UN MOUVEMENT POPULAIRE QUI NE DESARME PAS

Dans l'espoir de se sortir d'un pas difficile le président Bouteflika a annoncé des élections législatives pour le 30 mai. Après la proclamation de la « *concorde civile* » prétendant en avoir fini avec les massacres des Islamistes, il tente de donner une autre image de son régime et de faire croire à une Algérie démocratique s'offrant des élections libres.

Son objectif est également d'engager les partis politiques d'opposition de Kabylie à jouer davantage leur rôle de pompiers face à l'embrasement de ces derniers mois. Qu'il s'agisse du FFS, n'ayant jamais fait partie du gouvernement, ou du RCD qui s'était lui senti obligé de le quitter face à la mobilisation de la population kabyle.

Le chef de l'Etat a convoqué tous les partis. Le RCD a accepté d'aller discuter, mais le FFS a décliné l'invitation. L'un comme l'autre ont cependant, dans un premier temps, affirmé leur volonté de participer à l'élection. Aujourd'hui ces partis sont plus qu'hésitants et leurs propos sont embarrassés. Ils lorgnent certes sur les sièges de députés, mais ils sont aussi sous la pression du mouvement de contestation en Kabylie. La population y reste très mobilisée et les différents comités se sont d'ores et déjà prononcés pour le boycott.

Débuté en avril de l'an dernier, le mouvement n'a pu être maté, malgré une répression sanglante faisant plus de cent morts et des milliers de blessés. A défaut de perspectives claires, la justice pour les victimes de la répression reste une solide motivation pour continuer la lutte tant que le pouvoir n'aura pas cédé. Ces derniers mois, des manifestations se transformant en émeutes et en affrontements avec les forces du pouvoir se sont succédées d'une ville ou d'une localité à l'autre. Dans toute la région, la population rejette toujours toute présence de la gendarmerie, responsable des massacres du printemps. L'intervention récente de l'armée en appui de la gendarmerie n'a pas vraiment changé la situation. Et il est toujours aussi difficile aux gendarmes de sortir de leurs casernes sans risque de heurts. Mercredi 27 février une nouvelle journée de sit-in devant les gendarmeries a ainsi eu lieu.

### La politique du bâton n'a pas marché, celle de la carotte non plus

Les quelques concessions du pouvoir comme la reconnaissance de la langue berbère, la libération des jeunes manifestants emprisonnés, les facilités pour des visas vers la France et le déblocage de fonds pour le développement des régions, n'ont pas calmé la population. Les deux structures qui dirigent la lutte, les Archs et les comités populaires, ont refusé de parti-

ciper au prétendu dialogue proposé par Bouteflika. Les faux délégués qui s'y sont prêtés ont été discrédités et la manœuvre a échoué. Le pouvoir qui au début du mouvement croyait trouver dans les Archs un nouvel appareil remplaçant RCD et FFS pour encadrer et calmer la population, a fait un faux calcul. Il espérait également que la répression allait enfermer les mécontentements sur des bases identitaires, mais là aussi il s'est trompé. L'annonce des élections, loin de permettre au pouvoir de reprendre au travers du RCD et du FFS son emprise sur la région, met ces partis en difficulté, les manifestants signifiant clairement que toute organisation qui sacrifiera les victimes du printemps kabyle à quelques strapontins électoraux perdra toute influence dans la région.

Le mouvement de contestation en Kabylie gêne d'autant plus le pouvoir qu'il se prolonge dans le reste du pays. Ailleurs aussi, des manifestations dégénérant souvent en émeutes se sont déroulées, contre le chômage, sur les problèmes de logement, d'eau, de corruption des pouvoirs locaux, ou contre les exactions et tueries des forces de l'ordre. Tout le pays en a assez de la dictature militaire, de la misère et de la répression. Sans parler de la poursuite des attentats sanglants que la dictature n'évite nullement (sauf dans la zone pétrolière, comme par hasard).

Dans le même temps, la contestation sociale menace toujours. Dernièrement les enseignants de Béjaïa en grève ont entraîné non seulement ceux de Kabylie mais aussi de tout le pays dans un mouvement national très massivement suivi. Dans tous les secteurs, les salaires impayés depuis des mois, ou bloqués alors que les prix sont au plus haut, alimentent le mécontentement. D'autant plus que les rentrées d'argent liées au gaz et au pétrole ont atteint des sommets (officiellement 18,5 milliards de dollars d'exportations en 2001), et que cet argent alimente les fortunes de quelques potentats locaux en même temps qu'il grossit le capital de grosses sociétés étrangères. Le peuple travailleur algérien n'en voit pas la couleur et ne connaît aucune amélioration, ni pour se loger, ni pour se soigner, ni pour faire face à des catastrophes comme la dernière inondation.

Pour tenter de masquer les problèmes, Bouteflika en est alors réduit à de grossières manœuvres et souffle sur le nationalisme. Il vient ainsi de s'afficher aux côtés des Sahraouis en guerre contre l'Etat marocain pour leur indépendance, et des bruits bottes résonnent à nouveau aux frontières entre Algérie et Maroc.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 19 (janvier-février 2002)

Un dossier sur « l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues... ».

Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précrité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement: un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Leur société

# LE TOURNANT SÉCURITAIRE DE JOSPIN

La droite, Chirac en tête, s'étant lancée dans la campagne présidentielle en brandissant le flambeau sécuritaire, Jospin s'est empressé de lui emboîter le pas. Mais il lui restait à justifier auprès de l'électorat cette nouvelle concession à la démagogie réactionnaire de la droite. C'est ce qu'il a fait sur TF1 le dimanche 3 mars, sur le ton de la confession.

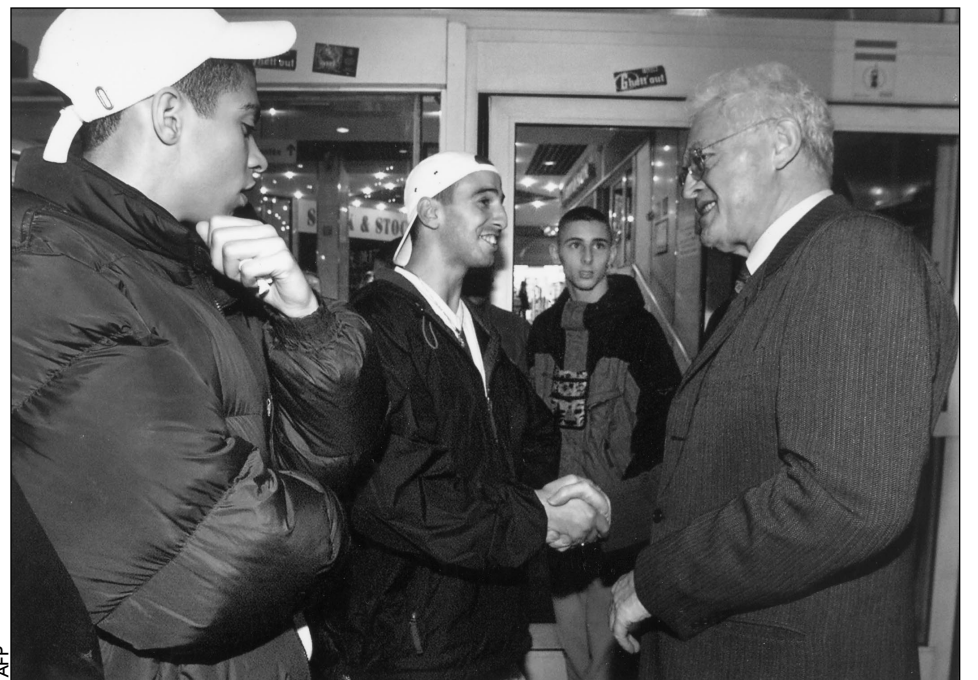
« *J'ai pêché un peu par naïveté* », s'est excusé Jospin, « *je me suis dit peut-être pendant un certain temps : si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité. On a fait reculer le chômage – il y a 928 000 chômeurs en moins – mais ça n'a pas eu un effet direct sur l'insécurité* ».

Il faut une sacrée dose d'hypocrisie à

aggravant l'insécurité face à l'emploi imposée au monde du travail, Jospin a aggravé l'insécurité tout court, dans laquelle il dit maintenant voir un « *défi prioritaire* » pour ne pas être en reste face à la droite.

Et que propose-t-il aujourd'hui ? Pas de créer de vrais emplois, bien sûr, et encore moins d'interdire aux grandes entreprises de continuer à en supprimer. Ni de quadriller les quartiers pauvres d'éducateurs et d'infrastructures permettant d'encadrer les jeunes sur le terrain et de leur redonner un sens de la vie sociale. Non, car pour le candidat Jospin, il n'est pas question de toucher aux bénéfices du patronat ni de le priver des dizaines de milliards d'euros de subventions qu'il a pris l'habitude de recevoir chaque année des finances publiques.

Au lieu de cela, Jospin reprend à son compte les recettes aussi réactionnaires qu'éculées de la droite, en se bor-



Jospin en banlieue parisienne en 2000 : du cinéma pour les jeunes. Aujourd'hui du cinéma pour les électeurs

Jospin pour taire l'essentiel – à savoir que les fameux emplois qu'il se vante tant d'avoir créés n'ont rien à voir avec ceux qui ont disparu. Comment ces emplois précaires, sous-payés, irréguliers, qui ne permettent pas de boucler les fins de mois et ne laissent pas le moindre espoir d'amélioration, pourraient-ils remplacer les centaines de milliers d'emplois fixes qui sont passés à la trappe dans les grandes entreprises depuis cinq ans ?

Or qu'a fait Jospin face aux innombrables plans dits « sociaux » de ces grandes entreprises, alors que leur seul objectif était de garantir les dividendes de leurs actionnaires ? Rien, il n'a pas bougé le petit doigt, même pas lorsque le nombre de ces plans a augmenté l'an dernier. Et ce n'était pas par « naïveté », mais par servilité envers les exigences du grand patronat.

Alors Jospin a peut-être fait reculer le nombre des chômeurs, tout au moins ce sont ses statistiques qui le disent, mais il n'a créé que des travailleurs pauvres. Or c'est avant tout la pauvreté – celle du chômage comme celle de la précarité – qui alimente l'insécurité dans les quartiers ouvriers, et cela Jospin le sait bien. En

nant à en modifier un petit peu l'emballage. « *Nous envisageons des structures fermées pour les jeunes qui ont des problèmes de violence* », a-t-il dit. Des « *structures fermées* » ? Quel euphémisme hypocrite pour ne pas parler comme les autres de maisons de redressement ou de prisons pour enfants ! Parce que, même en admettant que de telles « *structures fermées* » soient nécessaires dans certains cas, elles ne pourront être que des machines à fabriquer des délinquants endurcis à la chaîne faute des moyens humains et matériels considérables qui seraient nécessaires pour en faire de véritables instruments d'éducation.

Or ces prétendues solutions-là ont toutes été essayées, et toujours avec des résultats catastrophiques. L'exemple des Etats-Unis, avec son explosion carcérale qui non seulement n'a pas empêché une explosion encore plus brutale de la criminalité mais a même contribué à la provoquer, ne suffit-il pas pour montrer qu'aucune armada répressive ne suffit à résoudre un problème lorsqu'il est avant tout social ?

François ROULEAU

Les propositions pour l'emploi du PCF

# DU FLOU POUR LE TEMPS DES ÉLECTIONS



← A la Fête de l'Huma, en 1999.

Manifestation du 9 juin 2001. →

## Droit de vote des immigrés...

# PROMESSES RENOUVELABLES À PERPÉTUITÉ ?

En 1981, à la veille des Présidentielles, Mitterrand avait déjà fait le coup en affirmant dans une de ses 110 propositions de gouvernement « L'égalité des droits des travailleurs immigrés avec les nationaux sera assurée », ajoutant qu'il était pour « le droit de vote aux élections municipales, après cinq ans de présence sur le territoire français ». Cette proposition fut vite jetée au panier sous prétexte que « l'état des mœurs » des Français ne l'aurait pas permise. Manifestement, Mitterrand ignorait donc « l'état des mœurs » des Français avant son élection : il ne l'a découvert qu'après...

Vingt et un ans plus tard, en 2002, Jospin remet ça. Avantage des promesses non tenues, c'est qu'elles peuvent resservir : « Je suis effectivement favorable, s'agissant des élections municipales, à ce que des étrangers qui sont en France depuis dix ans (cinq ans de plus donc que ce que proposait son prédécesseur) puissent participer à la vie de la cité là où ils paient des impôts ».

Il y a peu de temps, toujours en période pré-électorale, juste avant les dernières municipales, le droit de vote des immi-

grés avait été remis sur le tapis. En mai 2000, l'Assemblée nationale à majorité de gauche a même adopté une proposition de loi constitutionnelle en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales. Sauf que Jospin ne l'a jamais mise à l'ordre du jour du Sénat, sous prétexte qu'il y avait d'autres priorités. Aucun de ses partenaires de la gauche plurielle n'a d'ailleurs tenté d'entamer la bataille nécessaire pour imposer ce droit légitime.

En France, et seulement depuis 1998, seuls les étrangers originaires des pays de l'Union européenne peuvent être électeurs, et encore, uniquement aux élections municipales. Et s'ils sont éligibles à ces élections, c'est exclusivement comme conseillers municipaux mais ni comme maire ni comme premier adjoint. Quant à tous les autres étrangers, ils sont exclus de ce droit.

À deux mois des élections présidentielles, Jospin ressort donc – clin d'œil pour montrer, sinon qu'il est de gauche (d'autres pays ont adopté des mesures de ce type), du moins qu'il a les idées larges – la promesse du vote des immigrés. Mais, il ajoute – lorgnant du

côté des préjugés réactionnaires – « Ce serait d'ailleurs une occasion de marquer davantage la différence entre des étrangers en situation régulière, installés depuis longtemps – et pouvant alors accéder à une forme de citoyenneté municipale, mais non à la citoyenneté nationale –, et ceux qui se trouvent en situation irrégulière et qui ont vocation à rentrer chez eux. » La carte d'électeur aurait-elle pour vocation de remplacer la carte de séjour dans la poche des immigrés pour faciliter les contrôles ?

Oui, tous les travailleurs doivent pouvoir « participer à la vie de la cité là où ils paient des impôts ». Et ils en paient... Et pas seulement des impôts « locaux », les travailleurs immigrés paient, à condition de gagner suffisamment pour être imposables, des impôts « nationaux » sur le revenu. Et ils acquittent, tous, cet autre impôt « national » prélevé quotidiennement qu'est la TVA.

Il serait plus que légitime qu'ils aient les mêmes droits civiques que les autres, et pas seulement le « droit » de se faire exploiter.

Sophie GARGAN

L'Humanité du 1<sup>er</sup> mars a publié « les propositions du PCF pour une sécurité d'emploi et de formation », en douze mesures. La première de celles-ci est claire : « Conversions des emplois précaires en emplois stables ». Alors que le patronat et le gouvernement n'ont cessé d'accroître la précarité jusqu'à aujourd'hui, cela serait un changement de cap radical dans l'esprit de cette « audace sociale » dont le PCF a fait l'un de ses slogans de campagne.

Seulement, les onze autres propositions qui suivent n'indiquent rien sur la façon de mettre fin à cette précarité. Il n'y figure même pas les mesures que le PCF avait mises en avant dès mars 1997, lors d'une précédente campagne électorale. A l'époque le PCF fixait comme objectif de « convertir, par un plan de deux ans, 850 000 postes de travail précaires (CDD, intérim, temps partiels contraints)... en emplois stables ». Ce « plan » était assorti d'une deuxième ambition : « Créer 1,5 million d'emplois pour tous sur deux ans, dont 700 000 concerneraient les jeunes (400 000 dans le privé et 300 000 dans le public) ».

Si le PCF feint d'oublier aujourd'hui ce qu'il proposait il y a cinq ans, ce n'est pas par hasard. Car pendant tout ce temps où il a été au gouvernement, ni ses députés ni ses ministres n'ont exigé de Jospin qu'il applique de telles mesures. De ces propositions passées, il ne reste que des souhaits non réalisés. Le PCF peut donc les ressortir aujourd'hui mais, manquant d'audace, il transforme ces propositions et en les rendant plus floues !

Il en va de même pour les licenciements. La proposition que vient de publier L'Humanité n'évoque pas l'interdiction des licenciements. Mais « le moratoire », terme déjà assez flou que le PCF avait utilisé pendant un moment pour demander que les plans de suppressions d'emplois soient reportés à plus tard, ne figure plus dans les revendications qu'il met en avant aujourd'hui. Tout ce que le PCF propose, c'est « de nouveaux projets de loi pour définir les licenciements en incitant à des solutions de baisse de coûts autrement que par des suppressions

d'emplois (modernisation sociale) ». On ne voit pas, dans ces conditions, comment il serait possible d'« atteindre un objectif de zéro chômeur » dans chaque région, comme le réclame L'Humanité.

Si le PCF était, comme il le prétend, un véritable « empêcheur de tourner en rond » entre Jospin et Chirac, il inscrirait dans son programme l'interdiction des licenciements, avec comme sanction à la clé la réquisition des entreprises qui passeraient outre à cette interdiction. Beaucoup d'entreprises font d'importants bénéfices, et en tout cas, ceux qu'elles ont réalisés les années passées ont servi à accroître le patrimoine de familles déjà richissimes. Pour savoir où est passé tout cet argent, fruit du travail des salariés, il faudrait contrôler non seulement l'« utilisation des fonds publics attribués aux entreprises », comme le dit L'Humanité, mais aussi tous les comptes des patrons et de ceux qui gravitent autour.

Le contrôle des comptes des grandes entreprises et de leurs dirigeants constitue un objectif tout à fait réaliste. Encore faudrait-il que les dirigeants du PCF ne tirent pas dans l'autre sens, qu'ils ne se contentent pas, comme ils l'ont fait jusqu'ici, de jérémiades avant de renouveler leur confiance dans le gouvernement. Sans parler des ministres qui ne pipent mot quand le gouvernement accorde des subventions aux entreprises qui mettent les travailleurs dehors.

Au lieu de fixer des objectifs sérieux, qui méritent discussion et préparent les esprits à inverser le rapport de force en faveur du monde du travail, le PCF en est réduit à des propositions « stériles et inutiles », de la même eau que bien des petites phrases d'autres hommes politiques.

Quitte à décevoir une nouvelle fois ceux qui lui font encore confiance, il fait aujourd'hui des propositions qui baignent dans le plus grand flou, et dont on sait d'expérience qu'elles ne seront pas défendues par les députés du PCF, si les élections donnent une nouvelle fois la majorité relative au PS, et si dans ce cas celui-ci accepte d'inclure le PCF dans sa majorité.

Jean SANDAY

## ROULEZ, ON VOUS ROULE

A partir du 4 mars, les sociétés d'autoroutes ont décidé d'augmenter leurs tarifs, de 1,17 % à 3,29 %, selon les sociétés, pour les voitures particulières. Cela fera une moyenne de 1,7 % pour les autos et de 2,9 % pour les camions.

Pour quel motif cette hausse soudaine et non négligeable ? Le ministère des Transports, qui est bien entendu de connivence avec les sociétés, a expliqué qu'il s'agit de « permettre aux exploitants d'assurer le maintien d'un haut niveau de service, en mettant l'accent sur la sécurité ». Mais de

quels services s'agit-il ? Ceux que l'on trouve dans les stations d'autoroutes ne sont pas gratuits, que l'on sache. Le prix du carburant n'y est pas donné. Les usagers payent déjà tout au prix fort, péages, essence, sandwiches, repas.

En fait, alors que l'on clame partout dans les milieux officiels que les prix ne doivent pas dérapier, que les consommateurs doivent faire preuve de vigilance, voilà un bel exemple d'une hausse générale organisée avec la complicité des pouvoirs publics, au bénéfice des sociétés concessionnaires.

Israël - Palestine

# SHARON, UNE POLITIQUE CRIMINELLE POUR LES PALESTINIENS... ET LES ISRAÉLIENS

**« Frapper les Palestiniens le plus durement possible. Voilà ce dont ils ont besoin : des coups. Il faut qu'ils comprennent qu'ils seront vaincus. » C'est ainsi que le Premier ministre israélien Sharon a résumé sa stratégie le 5 mars, après plusieurs jours d'un enchaînement de violences qui ont fait des dizaines de morts, cette fois tant du côté israélien que du côté palestinien.**

Sharon tient le langage des tenants de toutes les guerres coloniales, des soudards qui pensent que la seule issue à un conflit est de faire « comprendre » au peuple qu'ils oppriment que sa rébellion est sans espoir, et à qui l'histoire n'a rien appris. Et pourtant, depuis un an et demi qu'a commencé la seconde Intifada, après la visite provocatrice du même Sharon en septembre 2000 sur l'esplanade des Mosquées de Jérusalem, les événements se sont chargés encore une fois de montrer dans quelle impasse sanglante mène cette politique de force.

En se livrant à des incursions dans des camps palestiniens à Jenine et à Naplouse, en Cisjordanie, les chefs de l'armée israélienne prétendaient avoir frappé un grand coup. Ces expéditions

militaires, la conquête à l'aide de chars, mesure par mesure, de camps de réfugiés misérables, étaient censées démontrer aux « terroristes » qui visent Israël que celui-ci peut les frapper où il veut. Mais toutes ces opérations militaires ne dissuadent évidemment personne. Et qui pourraient-elles dissuader ou arrêter, alors que la situation faite au peuple palestinien fait naître par centaines et par milliers des vocations de martyrs prêts à sauter avec la bombe qu'ils portent pourvu que cela puisse faire des morts et semer la panique dans le camp adverse ?

On a donc encore assisté, en ces quelques jours de début mars, à une suite d'attentats-suicide, sans parler de l'attaque d'un tireur isolé contre un poste de contrôle de l'armée, qui a fait dix morts parmi les soldats et les colons israéliens, puis a réussi à s'enfuir. Les attentats-suicide sont odieux pour la population israélienne, qu'ils frappent au hasard, et aussi pour leur auteur qu'ils sacrifient. Mais les « ripostes » israéliennes ne le sont pas moins, qui croient frapper de terreur un peuple par la puissance des moyens utilisés et qui font chaque fois des victimes civiles prises au hasard, hommes, femmes et enfants.

Le résultat, si l'on en croit la presse, serait désormais l'effritement de la crédibilité de Sha-

ron auprès de l'opinion israélienne. En un an après sa venue au pouvoir, il a démontré que sa politique mène à l'impasse et qu'elle n'apporte même pas plus de sécurité aux Israéliens, dont chacun peut désormais craindre à tout moment, dans la rue, de tomber victime d'un attentat.

Pendant des années, Sharon a cultivé son personnage de général jusqu'au-boutiste. Prenant l'initiative de créations de colonies israéliennes à Gaza à coups de bulldozers, déclenchant la guerre du Liban en 1982, mettant son propre gouvernement devant le fait accompli, couvrant les milices libanaises massacrant les Palestiniens à Sabra et Chatila, dénonçant les accords d'Oslo comme des concessions inadmissibles aux Palestiniens, il s'est présenté pendant tout ce temps comme le recours, l'homme qui n'hésiterait pas à mater les Palestiniens, par tous les moyens.

Aujourd'hui Sharon est au pouvoir, les dirigeants américains le couvrent, l'armée a pratiquement carte blanche pour mener ses opérations dans les Territoires occupés... et l'action de son gouvernement évoque plutôt un déchaînement de rage impuissante. Il ne reste à Sharon qu'un important atout : l'absence d'alternative du côté des dirigeants travaillistes. Ceux-ci, qui ont contribué à

l'amener au pouvoir, participent à son gouvernement et ne proposent en fait pas d'autre politique que celle de Sharon, qui n'est elle-même que le prolongement, d'une façon plus déterminée, de celle qu'ils ont menée auparavant.

Alors, c'est peut-être malheureusement de droite que peuvent venir des surenchères. Les groupes d'extrême droite israéliens ne manquent pas, qui prônent l'annexion pure et simple des Territoires et l'expulsion de tous les Arabes, une « purification ethnique » à l'échelle de la Palestine, et qui reprochent à Sharon d'hésiter à aller jusque-là.

Ces partisans de l'ignominie oublient seulement une chose : si Sharon ne le fait pas, ce n'est pas parce que les scrupules étoufferaient ce partisan de longue date du « grand Israël » mais parce qu'il n'en a pas les moyens politiques. Malgré tout, malgré l'évolution à droite qu'a connue ces dernières années toute la société israélienne, on assiste à des manifestations d'opposition, et cela jusque dans l'armée. Une grande partie de la population continue à penser qu'un jour ou l'autre il lui faudra s'entendre avec ses voisins, et n'est pas prête à envisager la guerre totale et prolongée à laquelle pourrait conduire la poursuite de la politique de Sharon, et plus encore celle que pro-

posent ses critiques d'extrême droite.

Avant de mener cette guerre-là, avant de pouvoir mener une politique radicale d'expulsion des Palestiniens, il faudrait embrigader la population israélienne, faire taire les oppositions, instaurer un véritable fascisme contre les Israéliens eux-mêmes, faire accepter cela à la population et assumer les conséquences d'un tel choix politique auprès de l'opinion publique occidentale, dont la pression malgré tout compte beaucoup.

Cela, Sharon malgré ses rodomontades n'a pas aujourd'hui les moyens de le faire, ni d'ailleurs l'extrême droite israélienne. Mais ils peuvent les avoir demain et c'est bien le danger. La population israélienne n'est pas menacée seulement par les attentats-suicide palestiniens. Elle l'est peut-être plus encore, à terme, par la politique de ses dirigeants et celle de son armée.

Il est urgent et indispensable que grandisse dans la population israélienne une opposition à cette sale guerre, qu'elle trouve une voie vers la population palestinienne, et qu'avant qu'il ne soit trop tard elle arrête cet engrenage, aussi dangereux et meurtrier pour elle que pour les Palestiniens.

André FRY

Afghanistan

## LES « ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE » DE L'IMPÉRIALISME

**Il aura fallu que des soldats américains trouvent la mort au combat en Afghanistan pour que l'on apprenne que, trois mois après la chute de Kaboul, la guerre y fait toujours rage.**

A en croire la presse, l'opération terrestre engagée par les forces américaines le 1<sup>er</sup> mars serait la plus importante du genre depuis le début de la guerre. Cette fois encore il s'agirait de « réduire » un noyau de quelques milliers de combattants talibans retranchés dans un complexe de grottes creusées dans la montagne près de Gardez, ville située à une centaine de kilomètres au sud-est de Kaboul. Et tout comme lors du pilonnage du complexe de Tora Bora en janvier, l'état-major américain s'est empressé d'ajouter qu'il s'agissait bien

sûr de « combattants d'Al-Qaida ».

Quoiqu'il en soit les B-52 ont repris leurs bombardements (si tant est qu'ils les aient jamais arrêtés, ce dont personne ne pourrait jurer). Sauf que cette fois-ci, l'état-major américain expérimenterait pour la première fois en vraie grandeur une toute nouvelle bombe, dite « thermobarique », combinant des effets incendiaires et explosifs à retardement. Cette bombe, baptisée BLU-118S, aurait la propriété remarquable de réduire en bouillie, sur une distance considérable, les combattants réfugiés dans les flancs de la montagne sans risquer d'abîmer celle-ci. C'est en tout cas ce qu'expliquent fièrement et sans la moindre gêne les « experts » du Pentagone chargés des relations avec la presse. Et déjà près de 300 bombes de ce type, d'une

tonne chacune, auraient été déversées sur les issues supposées du complexe visé.

Que cette bombe très « écologique » soit à la fois une arme chimique (normalement bannie par des traités internationaux que Bush n'a pas encore dénoncés) et une nouvelle « arme de destruction massive », ne vient même pas à l'esprit des galonnés du Pentagone. Et on peut être sûr que cela n'empêchera pas Bush de continuer à menacer le peuple irakien des foudres impérialistes, sous prétexte que Saddam Hussein pourrait développer des « armes de destruction massives » guère plus puissantes que des pétards comparés à cette bombe « thermobarique ».

Combien de cadavres les pilonnages américains laisseront-ils cette fois-ci encore, non seulement parmi les combat-

tants talibans qu'ils pourchassent mais aussi parmi les villageois de la région ? Et jusqu'à quand Bush poursuivra-t-il cette guerre qui en plus d'être ignoble tourne à la folie, aussi absurde que criminelle ? Déjà dix soldats américains ont trouvé la mort dans cette opération. Combien en faudra-t-il d'autres pour que cesse le bruit des bombes sur l'Afghanistan ?

Il faut noter néanmoins que, cette fois, les troupes américaines ne sont pas seules sur le terrain. Des contingents canadiens, allemands, australiens et français seraient présents à leurs côtés. Qui plus est, en ce qui concerne la France, pour la première fois, des avions français participeraient aux bombardements. Que



ne feraient pas le petit impérialisme français et ses dirigeants Jospin et Chirac, en cela tout à fait d'accord, pour être présents à la curée contre une armée défaite et un peuple sans défense ?

F.R.



Inde

# DERRIÈRE LES POGROMES, LES MANŒUVRES CRIMINELLES DU RÉGIME

Les pogromes antimusulmans qui ont éclaté le 27 février dans la plupart des villes de l'Etat du Gujarat, à l'ouest de l'Inde, auraient fait 572 victimes selon les autorités, dont plus de 400 dans la seule capitale, Ahmedabad. La plupart de ces victimes seraient musulmanes mais, selon la presse de gauche indienne, nombre d'entre elles auraient été tuées par la police agissant sous les ordres des autorités de l'Etat.

Meeting paramilitaire d'un parti hindouiste à Delhi en 1995.



GAMMA

Le Gujarat est l'un des Etats les plus pauvres de l'Inde. La minorité musulmane, un peu plus importante que dans le reste du pays (22 % contre 13 % au plan national), y est concentrée dans les zones urbaines et en particulier dans certains quartiers de la capitale où elle constitue une fraction importante de la classe ouvrière. Le Gujarat est aussi l'un des rares Etats indiens où le BJP, le parti intégriste hindou qui dirige la coalition au pouvoir à l'échelle du pays, contrôle également tous les leviers de l'administration et de la police locales. Ce rôle dominant du BJP y teinte la vie politique depuis des années et fait de cet Etat l'un des terrains d'activité favoris du VHP (Conseil Mondial Hindou) l'organisation religieuse liée au BJP. En particulier c'est là que le VHP s'est livré à bien des reprises à des expériences de conversions forcées, et souvent sanglantes, contre des membres de minorités religieuses et ethniques.

bien compréhensible.

Cela dit, ces événements n'ont en fait rien de local. Ils se déroulent dans tout un contexte où le BJP cherche à consolider son pouvoir chancelant en recréant le climat d'hystérie religieuse antimusulmane qui lui avait si bien profité au début des années 1990. Et il faut rappeler qu'à l'époque les pogromes avaient fait plusieurs milliers de morts.

L'opération politicienne du BJP, relayée par le VHP, a commencé par la déclaration de la « drôle de guerre » contre le Pakistan en décembre dernier, à la suite d'un attentat contre le Parlement indien. Cette « drôle de guerre » n'est toujours pas terminée. Les armées sont toujours massées de part et d'autre de la frontière et les échanges d'artillerie continuent, sans que pour l'instant les choses aillent plus loin. Mais cette politique belliciste n'a pas eu l'effet escompté par les leaders du BJP. Au contraire, comme viennent de le montrer les scrutins qui se sont déroulés en février dans quatre Etats du pays, elle lui a coûté très cher puisqu'il a perdu la moitié de ses sièges dans l'un d'eux et 80 % dans un autre, ce qui laisse le BJP au pouvoir dans deux Etats seulement, contre treize pour le Parti du Congrès.

Du coup, le VHP a annoncé son intention de commencer à construire ce mois-ci un temple hindou près d'une mosquée historique, aujourd'hui détruite, qui fut au centre des pogromes de 1992. Pour cela il ne cesse de mobiliser pour des démonstrations de force sur les lieux du futur temple. C'est d'ailleurs d'une telle manifestation que revenaient les voyageurs du train incendié le 27 février. Et le langage belliqueux du VHP ne laisse aucun doute sur ses intentions. Ce n'est pas pour rien que ses militants ont été, aux côtés de la milice hindouiste RSS, l'organisation paramilitaire du BJP, au premier rang des pogromes dans le Gujarat.

C'est donc avant tout l'appétit de pouvoir des dirigeants du BJP que les victimes du Gujarat auront payé de leur vie. Et on peut craindre, malheureusement, que bien d'autres ne subissent le même sort dans les semaines qui viennent.

Le point de départ de ces derniers pogromes aurait été une altercation entre les occupants d'un train bondé de supporters du VHP et des musulmans attendant sur le quai de la gare de Godhra, près de la capitale. Les insultes auraient dégénéré en affrontement et dans la bagarre le feu aurait éclaté dans le train, faisant 58 victimes parmi ses occupants. Le jour-même, des pogromes antimusulmans commençaient simultanément dans plusieurs villes de l'Etat, si simultanément que certains commentateurs ont cru y voir une opération préparée à l'avance.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dès le début les autorités de l'Etat n'ont rien fait pour s'opposer aux pogromes. Après s'être tenues soigneusement hors du chemin des pogromistes dans un premier temps, les forces de police ont ensuite mis un zèle remarqué à appliquer les ordres – en tirant sans sommation pour imposer le couvre-feu décrété par les autorités de l'Etat. Mais, comme par hasard, ce couvre-feu ne concernait pour l'essentiel que des quartiers pauvres musulmans, ce qui n'a fait qu'augmenter le nombre des victimes dans la minorité musulmane. Quant aux autorités, elles n'ont pas caché dans quel camp elles se situaient, en déclarant sans vergogne que la réaction des pogromistes était

Tanzanie

## MANŒUVRES MILITAIRES SOUS LE CONTRÔLE DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Des manœuvres militaires interafricaines se sont déroulées dans la région côtière de Tanga, au nord-est de la Tanzanie, sous le contrôle de l'armée française, fin février. Ces manœuvres s'inscrivaient dans le cadre de la mission « Recamp » qui a pour but d'œuvrer, officiellement, au « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix ». La réalité est bien différente !

Ces manœuvres, qui ne sont pas les premières du genre, ont été précédées par celles qui se sont déroulées à la frontière du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie en 1998, et au Gabon en 2000. Selon les ministères de la Défense et des Affaires étrangères, toutes ces manœuvres militaires traduisent « un engagement nouveau de la France en Afrique, soucieuse de la sécurité du continent, mais respectueuse de la liberté de décision de ces Etats et de l'indépendance d'action de leurs forces armées ».

Depuis le sommet France-Afrique de 1998, le gou-

vernement français tente de redéfinir sa politique africaine. Les effectifs de l'armée française ont été revus à la baisse dans certains pays, et recentrés autour de bases d'intervention rapide comme à Djibouti ou au Tchad. Pour maintenir sa présence sur le continent africain, l'impérialisme français doit tenir compte de dictatures dont les dirigeants souhaitent gérer eux-mêmes les conflits locaux. Ces dirigeants eux-mêmes sont confrontés aux sentiments d'hostilité de leurs populations à l'égard de toute intervention militaire de l'impérialisme, et ce d'autant plus que leur pouvoir est faible et instable. L'intervention de l'armée française dans le cadre de « l'opération Turquoise » notamment, qui a eu pour seul but de sauver les débris de l'appareil d'Etat rwandais dominé par les Hutus, responsable du massacre de centaines de milliers de Tutsis, a suscité l'hostilité des populations de l'Afrique des Grands Lacs.

Dans cette région, la perte d'influence de l'impérialisme

français est directement liée à sa politique passée de soutien aux dictateurs du Rwanda et du Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo (RDC). Il a donc dû céder du terrain au profit de l'impérialisme américain, notamment dans ce dernier pays aux importantes ressources minières et diamantifères.

Les manœuvres militaires interafricaines, en Tanzanie, pays voisin du Congo et du Rwanda, pour préparer une prétendue opération de maintien de la paix, ont reçu l'aide militaire et financière de la France (qui a prêté avions et généraux). Elles obéissent certainement à la volonté des Etats africains de créer une force d'intervention capable de gendarmiser la région et d'intervenir en cas de conflit. Mais surtout, elles représentent pour l'impérialisme français un moyen de reprendre pied dans la région.

René CYRILLE

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 7 mars

Buzançais (Indre)  
Candé (Maine-et-Loire)  
Chantepie (Ille-et-Vilaine)  
Chatou (Yvelines)  
Guebwiller (Haut-Rhin)  
Hennebont (Morbihan)  
Montoire-sur-le-Loir  
(Loir-et-Cher)  
Pontarlier (Doubs)  
Pouancé (Maine-et-Loire)  
Rezé (Loire-Atlantique)  
Rosporden (Finistère)  
Saint-Denis - Floréal  
(Seine-Saint-Denis)  
Villepinte (Seine-Saint-Denis)

### 8 mars

Beaumont (Puy-de-Dôme)  
Beaumont-en-Lomagne  
(Tarn-et-Garonne)  
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)  
Cadours (Haute-Garonne)  
Créon (Gironde)  
Dourdan (Essonne)  
La Capelle (Aisne)  
Le Guilvinec (Finistère)  
Libourne (Gironde)  
Limours (Essonne)  
Mauron (Morbihan)  
Nersac (Charente)  
Pau (Pyrénées-Atlantiques)  
Romilly-sur-Seine (Aube)  
Saint-Priest (Rhône)  
Trémuson (Côtes-d'Armor)  
Troyes-les-Chartreux (Aube)  
Vif (Isère)

### 9 mars

Albi-Cantepau (Tarn)  
Clamecy (Nièvre)  
Draveil (Essonne)  
Gerzat (Puy-de-Dôme)  
Jeumont (Nord)  
Pamiers (Ariège)  
Pierrefitte-Nestalas  
(Hautes-Pyrénées)  
Oloron-Sainte-Marie (Pyré-  
nées-Atlantiques)  
Villers-Bretonneux (Somme)

### 11 mars

Aubagne (Bouches-du-Rhône)  
Fréjus (Var)  
Labastide-Saint-Pierre  
(Tarn-et-Garonne)  
Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine)  
Toucy (Yonne)

### 12 mars

Bapaume (Pas-de-Calais)  
Frontignan-La Peyrade (Hérault)  
Isigny-sur-Mer (Calvados)  
Le Meux (Oise)  
Léognan (Gironde)  
Plaisance-du-Touch  
(Haute-Garonne)  
Plouaret (Côtes-d'Armor)  
Saint-Leu (Val-d'Oise)  
Sérifontaine (Oise)

### 13 mars

Allonnes (Sarthe)  
Avion (Pas-de-Calais)  
Bouguenais (Loire-Atlantique)  
Clamart (Hauts-de-Seine)  
Condom (Gers)  
Maignon (Côtes-d'Armor)  
Saint-Pol-de-Léon (Finistère)  
Trévoux (Ain)

### 14 mars

Acigné (Ille-et-Vilaine)  
Béziers-La Devèze (Hérault)  
Mérignac (Gironde)  
Pontchara (Isère)  
Quéven (Morbihan)  
Saint-Brice-en-Coglès  
(Ille-et-Vilaine)  
Saint-Estève (Pyrénées-Orientales)  
Saint-Jean-d'Angély  
(Charente-Maritime)  
Vern (Ille-et-Vilaine)

### 15 mars

Aix-les-Bains (Savoie)  
Audierne (Finistère)  
Barentin (Seine-Maritime)  
Begard (Côtes-d'Armor)  
Le Blanc-Mesnil (sud)  
(Seine-Saint-Denis)  
Blangy-sur-Bresle  
(Seine-Maritime)  
Château-Thierry (Aisne)  
Dardilly (Rhône)  
Guérogny (Nièvre)  
Gézéville (Ille-et-Vilaine)

Laval-Saint-Nicolas (Mayenne)  
Lectoure (Gers)  
Leguevin (Haute-Garonne)  
Le Quesnoy (Nord)  
Lyon 8<sup>e</sup> (Rhône)  
Mirepoix (Ariège)  
Saint-Sulpice-sur-Lèze  
(Haute-Garonne)  
Trégunc (Finistère)  
Vaulx-en-Velin (Rhône)  
Vichy (Allier)

### 16 mars

Anizy-le-Château (Aisne)  
Aurillac (Cantal)  
Bellegarde (Loiret)  
Béziers-Centre (Hérault)  
Briare (Loiret)  
Chaulnes (Somme)  
Corlay (Côtes-d'Armor)  
Décines (Rhône)  
Lurcy-Levis (Allier)  
Meaux (Seine-et-Marne)  
Saint-Marcellin (Isère)  
Semeac (Hautes-Pyrénées)

### 17 mars

Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

### 18 mars

Beaucaire (Gard)  
Guichen (Ille-et-Vilaine)

### 19 mars

Bourg-lès-Valence (Drôme)  
Châteaubourg (Ille-et-Vilaine)  
Taverny (Val-d'Oise)

### 20 mars

Boué (Aisne)  
Challans (Vendée)  
Flers (Orne)  
Guer (Morbihan)  
Morez (Jura)  
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)  
Pont-de-Buis (Finistère)  
Valence-Fontbarlette (Drôme)

### 21 mars

Belle-Isle-en-Terre  
(Côtes-d'Armor)  
Bondy (Seine-Saint-Denis)  
Chevilly-Larue (Val-de-Marne)  
Goussainville (Val-d'Oise)  
Languidic (Morbihan)  
Le Creusot (Saône-et-Loire)  
Lyon 4<sup>e</sup> (Rhône)  
Plœuc-sur-Lié (Côtes-d'Armor)  
Saint-Aubin-du-Cormier  
(Ille-et-Vilaine)

### 22 mars

Bar-sur-Seine (Aube)  
Bourgoin (Isère)  
Corbeil-Essonnes (Essonne)  
Dammariè-lès-Lys  
(Seine-et-Marne)  
Herblay (Val-d'Oise)  
Fontenay-sous-Bois  
(Val-de-Marne)  
Lens (Pas-de-Calais)  
Lyon 9<sup>e</sup> (Rhône)  
Montluel (Ain)  
Moulins (Allier)  
Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)  
Saint-Donan (Côtes-d'Armor)  
Sens (Yonne)  
Thonon (Haute-Savoie)

### 23 mars

Autun (Saône-et-Loire)  
Bourbon-L'Archambault (Allier)  
Cébazat (Puy-de-Dôme)  
Erquy (Côtes d'Armor)  
Vichy-Les Garets (Allier)  
Liancourt (Oise)  
Margny-lès-Compiègne (Oise)  
Pleyben (Finistère)  
Sains-du-Nord (Nord)  
Saint-Gobain (Aisne)  
Salins-les-Bains (Jura)  
Vénissieux-Les Minguettes  
(Rhône)  
Vernaison (Rhône)

### 25 mars

Lesneven (Finistère)

### 26 mars

Arnage (Sarthe)  
Bourbriac (Côtes-d'Armor)  
Beauvais-Saint-Jean (Oise)  
Montceau-les-Mines  
(Saône-et-Loire)  
Vergèze (Gard)

### 27 mars

Calais (Pas-de-Calais)  
Châteaugiron (Ille-et-Vilaine)

## Loire- Atlantique

**Les vacances de février n'ont pas affaibli la détermination ni la mobilisation des instits de Loire-Atlantique pour obtenir 500 postes supplémentaires, mouvement commencé le 24 janvier (voir LO n°1750). L'ambiance avant les vacances restait encore largement à la mobilisation, même si deux jours avant la sortie le vote de la suspension de la grève pour les deux derniers jours avait été majoritaire.**

Pendant les vacances la pression a été maintenue avec notamment deux manifestations, à la préfecture et à la mairie, qui ont regroupé chacune entre 500 et 600 personnes. Il était clair que le mouvement ne s'arrêterait pas comme cela.

Le lundi soir de la rentrée, 25 février, l'AG regroupant 850 personnes votait massivement la reprise de la grève dès le jeudi (et non le vendredi comme le souhaitait l'intersyndicale) jusqu'au lundi suivant. A cette date l'inspection académique devait livrer ses derniers chiffres, pour l'instant bloqués à 54 postes de plus, mais qui sont dérisoires par rapport aux 500 postes demandés.

Jeudi 28 février, il y eut des actions dans Nantes, une pêche aux 500 postes dans la Loire, accrochage aux grilles de la mairie de 500 CD de la *Marseillaise* offerts à toutes les écoles par le ministère de l'Education nationale. Le vendredi fut surtout consacré à la préparation de la manifestation du samedi après-midi dans les rues de Nantes, qui se devait d'être aussi réussie que la précédente, celle du 2 février.

Le plus intéressant de cette journée a été la visite rendue aux établissements scolaires proches des écoles primaires, surtout les collèges, pour discuter avec les profs qui ont exactement les

## Leur société

# LA REPRISE DE LA GRÈVE DES INSTITS

La manifestation du 2 mars 2002



mêmes problèmes de dégradation des conditions de travail et de manque d'effectifs que les instits. Les discussions tournaient souvent autour de la nécessité d'un mouvement général de toute l'Education nationale.

Le plus drôle fut aussi la rencontre, non prévue mais réussie, d'une centaine d'instits avec Ayrault, député-maire de Nantes (PS et président du groupe socialiste à l'Assemblée) repéré en train de déjeuner en vitrine dans une brasserie du centre de Nantes. Il fut interpellé à la sortie et escorté par un sacré chahut jusqu'à la Fnac où il se rendait à pied acheter le dernier livre de Jospin. Là, certains instits brandirent le livre en signe de mécontentement et pour indiquer qu'il ne fallait plus compter sur eux pour voter PS.

Samedi 2 mars, la manifestation fut encore un gros succès, avec au moins 7 à 8 000 personnes, sans doute un peu moins qu'à la manifestation précédente mais la presse, elle, chiffrait autant, à 10 000 personnes. Il y avait encore plus de pancartes et de banderoles, d'animations de toutes sortes, musique, chansons, sifflots, des slogans et surtout le fameux « *Pas 10, pas 100 mais 500 postes* » que même les enfants venus avec les parents reprenaient en chœur. On put voir aussi des mannequins représentant Chirac et Jospin avec des bonnets d'âne.

Lundi 4 mars allait être une journée décisive, avec d'une part

les derniers chiffres du ministère, et d'autre part les décisions prises en assemblée générale sur la poursuite du mouvement. Les chiffres du ministère donnent 270 postes de plus (en plus des 54 déjà attribués) mais sur trois ans et parle d'un plan de rattrapage. Mais il ne précise pas par ailleurs que ces postes supplémentaires ne couvriront toujours pas les besoins, car pour les trois ans à venir c'est 1700, puis 2300 et encore 2300 élèves de plus qui sont attendus dans le département. Autrement dit, on revient à la case départ !

L'assemblée générale de l'après-midi refusa cette nouvelle proposition et à une courte majorité, mais majorité quand même, la grève fut reconduite pour le lendemain mardi. Deux cents grévistes occupaient le rectorat le soir même, en s'attendant à une intervention des forces de l'ordre comme lors de la précédente occupation de l'inspection académique.

Le mouvement s'oriente vers des actions plus ponctuelles, car il y a une pression très forte des parents sur les instituteurs pour que les enfants ne soient pas trop pénalisés par trois semaines maintenant de grève dans les classes.

Le sentiment général maintenant est plutôt la colère et l'écœurement, tout en disant que ce mouvement est quelque chose de très fort et que, quel que soit le résultat des élections, il nous faudra remettre ça d'une façon ou d'une autre ; et pas seulement les instits !

## CHÔMAGE : TOUJOURS CATASTROPHIQUE

Pour la première fois depuis avril 2001, le nombre des chômeurs aurait légèrement diminué en France, de 0,1 % (3 100 personnes), selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Mais, plus important que cette baisse microscopique (si tant est qu'elle soit réelle et ne résulte pas de manipulations statistiques), il y a le nombre total des chômeurs : 2 209 000. Cela fait vingt ans qu'il y a plus de deux millions de travailleurs sans emploi, une situa-

tion que les patrons utilisent pour tirer vers le bas les salaires et les conditions de travail de toute la classe ouvrière.

De plus, si l'on compte les personnes inscrites à l'ANPE mais ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, il n'y a plus 2 209 000 chômeurs, mais 2 637 400. Or le chômage partiel pèse lui aussi sur le monde du travail.

Dans leur brochure de campagne intitulée « 1997- 2002 : la

France qui change », le Parti Socialiste et Jospin se vantent de « un million de chômeurs en moins », avec des baisses de 40 % pour les jeunes, les ouvriers et les chômeurs de longue durée. Manipuler les chiffres et les statistiques, ils savent. Mais ce n'est pas ce qui change la vie des travailleurs. Car ce n'est pas parce que le chômage diminue que la pauvreté en fait autant. Pas de quoi crier victoire pour le gouvernement.

Vincent GELAS

Grande Paroisse AZF Toulouse

Les suites de l'explosion

# LES TRAVAILLEURS S'EN PRENNENT À TOTAL



**Pour les travailleurs d'AZF à Toulouse, c'est toujours l'incertitude. Les dirigeants de Total n'ont formellement rien décidé pour l'avenir de l'usine. Ils évoquent toujours l'éventualité d'un redémarrage partiel pour 2004, mais qui y croit encore ? Par contre, ce qui inquiète les travailleurs, ce sont les éventuelles mutations et le départ en préretraite après 52 ans pour 174 d'entre eux. Dans les deux cas, cela se traduira par des pertes de revenus inacceptables.**

C'est dans ce contexte que les 450 salariés viennent tous les jours à l'usine. Même si sur décision préfectorale les 2/3 de l'usine restés debout après l'explosion ne tournent plus, la direction a renoncé sous la pression des travailleurs. Il n'y a plus que des tâches administratives ou de maintenance. Les produits ont été évacués, les installations complètement arrêtées et certains ateliers sont voués au démontage comme l'atelier de Chlore. Alors on discute beaucoup et... on va aux actions proposées par l'Intersyndicale.

Jusqu'à présent les syndicats proposent toujours le même objectif, à savoir le maintien (même partiel) du pôle chimique avec des « propositions pour la sécurisation » des installations. Cela a permis une nouvelle fois au directeur de l'usine, qui dit partager pleinement ces objectifs, de se faire filmer par FR3 en compagnie des travailleurs d'AZF bloquant les péages à l'entrée de Toulouse, le lundi 25 février : « *Directeur et salariés tous unis pour le redémarrage* ». Certains travailleurs commencent à se plaindre de

cette récupération, mais finalement elle n'est possible que parce que les syndicats ne s'en sont jamais pris à Total et sont sur la même longueur d'onde que... le directeur.

Mais lors de l'assemblée générale du 28 février rendant compte des dernières propositions de la direction en matière de préretraites, le ton a quelque peu changé. La direction ayant refusé de tenir compte des oppositions exprimées à son plan, il est devenu clair pour tous que les dirigeants de Total, malgré toutes leurs déclarations démagogiques, veulent s'en tirer au moindre coût, quitte à sacrifier les travailleurs et leurs conditions de vie.

C'est donc unanimement que les travailleurs ont évoqué la nécessité de faire des actions contre les intérêts de Total dans la région, et pas seulement de réclamer le maintien du pôle

chimique auprès des pouvoirs locaux. Les syndicats, sentant le vent tourner, ont repris à leur compte ces propositions d'actions contre Total : cinq mois après l'explosion, ils y consentent enfin. Mais leur objectif n'est pas encore de faire payer les actionnaires, c'est toujours de... peser en faveur de la décision de la part de Total d'un plan industriel de redémarrage.

L'opinion majoritaire reste favorable au maintien du site. Mais des récriminations commencent à se faire entendre contre les syndicats jugés trop passifs. Ainsi, le 27 février, la CGT s'est opposée à une centaine de travailleurs décidés à retourner voir une seconde fois le président du Conseil général qui, tout en prônant la fermeture définitive du pôle chimique, n'a rien à dire de concret pour l'avenir des salariés. En vain !

D'autre part, le jeu de Total devenant de plus en plus clair pour tous, « l'union sacrée » direction-syndicats dont se vantait tant le patron se fissure.

Quant aux travailleurs qui estiment et disent que l'objectif doit être la garantie des salaires quel que soit l'avenir du pôle chimique, et qui affirment que les pouvoirs publics doivent assumer leur choix de fermer le pôle chimique en garantissant le reclassement de tous quitte à faire payer Total, leur nombre augmente même s'ils restent encore très peu nombreux. De tels objectifs permettraient pourtant de s'associer aux protestations des sinistrés des quartiers populaires. Même minoritaires ces objectifs de lutte représentent le seul avenir possible préservant les intérêts de tous.

Correspondant LO

## Mitsubishi Etrelles (Ille-et-Vilaine)

### Suppression de mille emplois

# ILS PRENNENT DES RONDS ET PUIS S'EN VONT !

Le groupe Mitsubishi vient d'annoncer la fermeture de son usine d'Etrelles, en Ille-et-Vilaine, d'ici l'automne prochain. Plus de mille emplois seront supprimés. Cette entreprise, située à une quarantaine de kilomètres de Rennes, produisait des téléphones portables. Partie d'une cinquantaine de salariés en 1991, elle s'est rapidement développée à partir de 1996, doublant sa production chaque année.

Les aides n'ont pas manqué de la part du département, dirigé à l'époque par Méhaignerie, ancien ministre et maire de Vitré, la ville la plus proche. Officiellement, Mitsubishi aurait reçu 11 millions de francs (1,68 million d'euros)

de subventions, sans compter les avances remboursables. L'un des derniers bâtiments a même été construit par la communauté de communes qui le louait à l'entreprise !

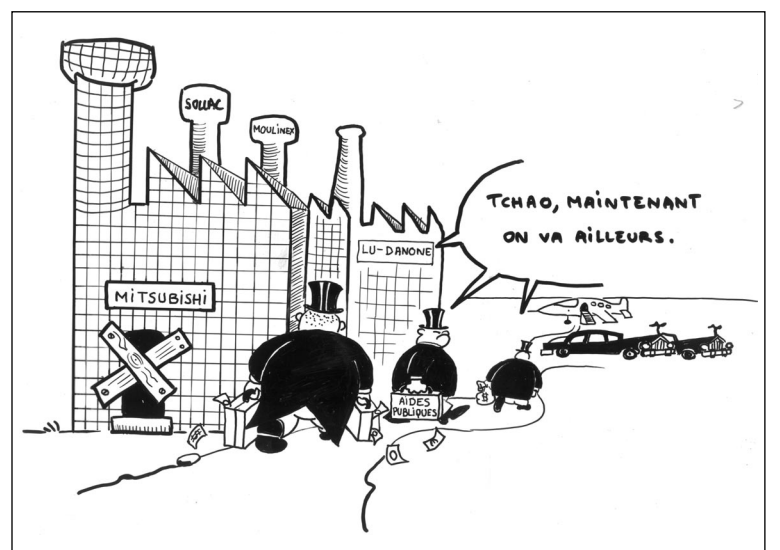
Début 2000, Mitsubishi employait deux mille salariés à Etrelles, dont une grande partie d'intérimaires. En cours d'année, au gré des besoins de la production, l'entreprise a commencé à débaucher, tout en réembauchant ponctuellement. Mais le solde était clair : mille intérimaires en moins ! Et aujourd'hui, c'est la fermeture totale sous prétexte que le marché du portable est en perte de vitesse et que l'usine d'Etrelles accumule les pertes. Elles seraient de 776 mil-

lions d'euros cumulés sur 2000 et 2001.

Bien entendu, personne ne sait ce qu'il en est en réalité. Le syndicat CFDT de l'entreprise estime d'ailleurs que « *ce déficit existe parce que des sommes ont été bloquées pour payer la délocalisation !* ». En effet, le groupe Mitsubishi veut regrouper cette activité dans son usine située en Chine.

A noter également que la fermeture intervient au moment où l'entreprise allait payer, l'an prochain, 1,5 million d'euros de taxe professionnelle, somme jamais atteinte puisque l'implantation de l'usine s'était accompagnée d'exonération de taxe.

En tout cas, voilà une nou-



velle illustration de la nécessité d'arrêter d'arroser les patrons avec l'argent public et surtout de les obliger à prendre sur la fortune des actionnaires pour garantir les emplois et les salai-

res de leurs ouvriers. Car si, aujourd'hui, la production de portables a ralenti, combien de bénéficiaires faméliques ont été engrangés quand elle tournait à fond ?

**Labinal  
Villemur**  
(Région toulousaine)

## GRÈVE POUR LES SALAIRES

Depuis le rachat de Labinal par la Snecma, la direction de l'usine de Villemur, en région toulousaine, n'a eu de cesse de rogner nos maigres avantages. Cette année encore, elle a décidé de supprimer la prime de résultat, en prétextant l'alignement (par le bas) sur la Snecma. Déjà l'an dernier elle avait dû reculer devant la mobilisation du personnel. Cette année elle a remis le couvert. Les travailleurs aussi !

Après une heure de débrayage le 15 février, l'agitation sur les salaires a gagné l'usine pendant 3 jours la semaine dernière, ce fut la grève. Le lundi 25 février, jour des négociations, 95 % de la production, plus de 300 personnes, étaient en grève à 10 h 30. Tous les syndicats appelaient. Alors que l'assemblée décidait de se revoir à 13 heures, FO se désista. A 13 heures, malgré une petite défection, le débrayage est reconduit jusqu'en fin de journée. Les revendications étaient adoptées : 50 euros par mois correspondant à l'intégration de cette prime au salaire, le maintien de l'avantage acquis limitant à 10F net de l'heure de perte de salaire en cas de chômage partiel que la direction voulait aussi supprimer, ainsi que le paiement des heures de grève.

Le lendemain à 13 heures, malgré le retrait de tous les syndicats hormis la CGT, 250 grévistes allèrent chercher la réponse à leur motion donnée la veille au directeur qui... n'arrivait pas à joindre la direction générale. Chacun ironisait sur le fait que la plupart des ouvriers ont un portable mais pas la direction générale.

Lorsqu'une déléguée recevant en direct un coup de fil d'un délégué de la Snecma annonça que pour la Snecma l'acompte sur

l'intéressement avait été en moyenne de 4500F, ce fut le tollé général. C'était la réponse à la campagne des chefs aux ordres faisant courir le bruit que la CGT voulait mettre l'entreprise sur la paille avec des revendications fantaisistes. D'autres disaient que les voitures de fonction de la direction, récemment renouvelées, c'était en fait la prime de résultat volée aux ouvriers. De la même manière, lorsqu'il fut connu que la direction avait décidé de payer à trois délégués de la commission économique du Comité Central d'Entreprise un voyage d'une semaine, tous frais payés et pas en classe touristique, pour visiter les usines de câblage au Mexique et aux Etats-Unis, avec un peu de tourisme à New York, la propagande antigreve du patron fit plouf. « Ce sont eux qui veulent mettre les ouvriers sur la paille » fut la réponse unanime. En fin de journée, il n'était pas question de s'arrêter là, même si certains exprimaient leur crainte que le mouvement ne parvienne pas à faire craquer le patron.

Le lendemain, il y avait beaucoup d'absents et seulement une centaine de travailleurs se retrouvèrent devant l'entrée. Il fut décidé de suspendre le mouvement puisqu'on avait obtenu un rendez-vous avec la direction générale. L'entrevue eut lieu deux jours après et se solda par un gros rien. C'était une manœuvre pour s'assurer que le mouvement ne faisait pas tache d'huile dans les autres usines Labinal.

Même s'ils n'ont rien obtenu, les travailleurs ont le sentiment d'avoir fait respecter leur dignité : « on n'est pas des esclaves ». Pour les prochains mauvais coups à venir, il faudra mettre le paquet, c'est le seul langage pour que les patrons en tiennent compte.

Correspondant LO

**Airborne  
Mérignac**  
(Gironde)

## HALTE AUX LICENCIEMENTS !

Airborne fait partie du groupe Steelcase, un groupe américain spécialisé dans la fabrication de mobiliers de bureaux. Steelcase compte cinq sites en France regroupant 1500 salariés environ. Il y a deux ans, Steelcase a « racheté » Strafor et Airborne dont l'activité est similaire, une usine de 170 personnes installée depuis dix ans sur la commune de Mérignac.

A la reprise de Steelcase, une installation en « zone franche » dans le quartier Beaudésert de Mérignac a valu à celui-ci de s'installer à des prix défiant toute concurrence sur un terrain accordé par la mairie socialiste. En outre, des promesses de futur développement économique ont justifié les subsides de l'Etat. Pourtant, depuis deux ans, Airborne n'a pas embauché.

Déjà en 1991 et 1992, deux plans de licenciements ont mis 200 personnes sur le carreau sur un effectif de 370 environ, soit plus de la moitié du personnel : un lourd passif social...

Depuis l'annonce le 10 décembre dernier de la cessation d'activité du site d'Airborne, parce que « non rentable », de la part de Steelcase (bénéfice du groupe annoncé pour l'exercice 2001, trois milliards de

dollars !), les élus du CE ont déclenché le droit d'alerte.

Les pouvoirs publics ont été contactés. Ceux-ci, notamment le député-maire et certains élus socialistes, se sont émus de la méthode « expéditive » et ont condamné l'attitude de la direction, promettant aux salariés de les recevoir.

Une délégation de salariés a en effet été reçue, un adjoint au maire a promis un comité de surveillance, dans le « souci » de sauver l'emploi et d'industrialiser le site.

Mais pendant les discours, la direction, elle, continue son opération de liquidation et fait visiter le site à d'éventuels repreneurs sans en informer qui que ce soit.

Les élus de l'intersyndicale ont pensé qu'une démarche juridique était indispensable pour démontrer que Steelcase a programmé ces licenciements pour les seuls intérêts du groupe.

Les élus du CE, soutenus par l'ensemble du personnel, ont donc refusé de siéger aux réunions prévues pour le projet de cessation, la direction a réagi en assignant ceux-ci en référé dans le but d'accélérer le processus.

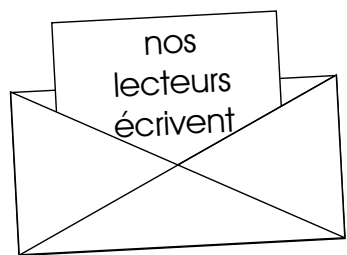
Le tribunal a tranché en

faveur des salariés pour donner le temps à l'expertise comptable de démontrer ou non la viabilité de l'entreprise.

Ce sont donc deux mois de sursis pour les travailleurs d'Airborne, qui ne sont pas restés sans réaction depuis le 10 décembre : interventions sur le marché de la ville, appels à la solidarité, séquestration du PDG pour l'obliger à dire « ses funestes projets », envahissement par les travailleurs du CE pour faire remballer son projet à la direction, blocage sur le parking du PDG qui a dû accepter de payer les heures de grève et d'accorder une mutuelle entreprise.

Ils ont également manifesté devant le tribunal et popularisé leur mouvement. Les membres de la direction ont eu un badigeonnage « malodorant » de leur porte et sont interdits de séjour dans les ateliers sous peine de quolibets et projectiles « non maîtrisés ! »

Si les salariés attendent sans trop d'illusions l'issue juridique, ils n'oublient pas, loin s'en faut, que la lutte sera déterminante pour contraindre la direction à remiser son projet de licenciements.



Dans le cadre de la loi contre les exclusions sociales, la ministre Elisabeth Guigou vient de mettre en place la Bourse d'accès à l'emploi (BAE)..

Celle-ci concerne des jeunes en difficulté qui bénéficient du programme Trajet de Retour à l'Emploi (TRACE). Ces jeunes sont sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle et se retrouvent au chômage sans qu'ils puissent prétendre à une allocation. Et ils n'ont pas droit

## BAE : Bourse d'accès à l'emploi UNE AIDE DÉRISOIRE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

non plus au RMI parce qu'ils n'ont pas 26 ans.

Ces jeunes qui cumulent souvent des problèmes de logement ou de santé sont suivis pendant 18 mois au maximum, période pendant laquelle ils reçoivent 900 euros par semestre (renouvelable deux fois).

Mais c'est en fonction du rapport du conseiller chargé du suivi que le jeune se verra accorder, ou non, de... 0 à 300 euros par mois et cela pendant six mois ! Or si ce jeune ne trouve pas de travail ou de formation, il aura en trois mois seulement épuisé tout son crédit de 900 euros. Il ne recevra plus rien pour les trois mois

restants, et devra attendre le semestre suivant.

S'il trouve un travail, et selon le nombre d'heures, le jeune qui reçoit entre 10 et 60 % du SMIC pourra toucher alors un complément de 75, 150 ou 225 euros ; mais s'il dépasse 60 % du SMIC, il n'aura rien de plus. Et il faudra par-dessus le marché qu'il prouve par la suite sa « bonne volonté » à rechercher un emploi pour toucher ces quelques miettes.

Voilà comment le gouvernement prétend lutter contre le chômage et l'exclusion sociale et aider les jeunes.



BAE, programme TRACE, pour les jeunes, c'est toujours la galère.

Hôpital Sainte-Anne Paris

# LES GRÉVISTES NE VEULENT PAS LÂCHER



Le directeur de l'hôpital Sainte-Anne à Paris a beau se mettre dans tous ses états après sa maigre pêche de signatures sur son protocole des 35 heures, la grève continue.

In extremis, le 28 février, le directeur a obtenu, outre celle de la CFDT, les signatures de trois syndicats créés récemment dans l'hôpital, le syndicat de cadres SNCH, la CFTC et l'UNSA, ce dernier apparu juste avant la séance de signatures. Il est blême de rage de ne pas avoir eu celle de la CGT, malgré ses appels du pied plutôt maladroits.

Après la séance de signatures, au cours de leur quart d'heure quotidien « hôpital mort », deux cents grévistes ont crié devant la direction : « Nos 35 heures comme on

veut, quand on veut ! ».

La veille, une quarantaine de grévistes étaient allés interpellé, « à deux doigts des moustaches », les ministres et autres dirigeants du PS à l'inauguration de leur « atelier » de campagne électorale. Guigou, notamment, en a pris pour son grade. Au passage, une chargée de communication a essayé de proposer aux grévistes un rendez-vous... rue de Grenelle, ce qui a suscité des plaisanteries sur les accords de Grenelle de Mai 68 !

A l'hôpital, les grévistes poursuivent le protocole de leur colère. Lundi 4 mars, ils ont envahi à deux cents la réunion du comité technique d'établissement qui, s'il avait pu siéger, aurait dû l'entériner. L'envahissement des autres

instances paritaires est au programme.

Les grévistes revendiquent toujours 230 embauches immédiates, c'est-à-dire 10 % de l'effectif, 20 jours de réduction du temps de travail comme les cadres, le maintien de la journée de 8 heures et non le passage à 7 h 34 ou 7 h 36.

Le ras-le-bol général des conditions de travail et des pressions des chefs s'exprime de plus en plus. De même, le souci des fermetures de lits et du sort réservé aux hôpitaux psychiatriques alimente les discussions.

Le prochain objectif est de manifester nombreux lors de la journée appelée le mardi 12 mars à Paris, avec d'autres hôpitaux venus de partout.

Correspondant LO

Hôpital de Millau (Aveyron)

# GRÈVE CONTRE LES 35 H SANS EMBAUCHES

Comme dans bon nombre d'hôpitaux du pays, c'est le passage aux 35 heures qui a déclenché la grève au centre hospitalier intercommunal de Millau, qui compte 800 salariés.

La direction de l'hôpital, s'appuyant sur un référendum bidon organisé par la CFDT, annonce un accord dont personne ne veut : il s'agirait de travailler 7 h 45 par jour au lieu des 8 heures actuelles. Cela fait perdre neuf jours de RTT. Le personnel se rend compte que la direction espère bien qu'il fera tout le travail en courant un peu plus pour s'en tenir à 7 h 45 ou en dépassant cet horaire, ce qui reviendrait à ne rien gagner du tout en matière de réduction du temps de travail.

Quant aux embauches, on est loin du compte. La direction prévoit de créer 29 postes seulement sur trois ans, alors que les grévistes réclament au moins 80 embauches pour continuer à faire leur travail décemment, sans s'épuiser et sans mettre en péril le bien-être des patients.

A partir du mardi 26 février, des assemblées générales ont donc regroupé à chaque fois, malgré les réquisitions de personnel, plus d'une centaine de salariés de l'hôpital. Plusieurs actions ont été menées, regroupant un

maximum de grévistes, dont la réquisition de 80 claviers d'ordinateurs servant aux opérations administratives, qui symbolisent les embauches nécessaires.

Vendredi 1<sup>er</sup> mars, les grévistes sont allés faire signer une pétition sur le marché, pour protester contre l'attitude de la direction qui refuse de rouvrir les négociations et qui a porté plainte contre X pour vol de matériel. Ils ont eu tant de succès qu'on faisait la queue pour signer ! L'après-midi, c'est un joyeux cortège d'une centaine de grévistes qui s'est rendu à la poste pour envoyer quelques-uns des claviers réquisitionnés, dont l'un à Jospin, un autre à Guigou, sans oublier le directeur de l'hôpital.

Ce dernier s'était rendu particulièrement ridicule lorsqu'il avait déclaré devant une délégation de grévistes : « Je ne peux techniquement vous expliquer pourquoi il n'est pas possible de passer de 7 h 45 à 8 heures, mais c'est ainsi ». Les grévistes se sont quant à eux donné rendez-vous pour une autre assemblée générale, lundi 4 mars. D'ici là, le directeur trouvera peut-être autre chose à dire...

Hôpital Esquirol Limoges

# UN REcul DE LA DIRECTION

Au Centre hospitalier Esquirol de Limoges, nous avons fait grève trois semaines et demie contre le protocole local sur les 35 heures.

Comme dans les autres hôpitaux, il n'y a pas d'embauche. Les grévistes ont chiffré à 150 le nombre de postes nécessaires, l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) n'en prévoit que 9,22 pour 2002 ! Mais en plus, le directeur et la CFDT ont signé un protocole où les soignants postés ont un roulement qui les fait travailler un jour ou deux

de plus qu'avant, et une réduction journalière d'une demi-heure dont personne ne veut.

Ce roulement nous a été imposé depuis le 4 février. Pour boucler les journées avec une demi-heure en moins, il faut courir. Résultat, on fait tout plus vite, donc moins bien.

Finalement, le directeur a fini par organiser une consultation le 1<sup>er</sup> mars, entre son roulement et un roulement inspiré de celui que veulent les grévistes, mais toujours avec une demi-heure en moins par jour.

Le collectif de direction de la grève a fait ses propres bulletins et les a distribués dans tous les services.

71,50 % des agents concernés ont voté contre le roulement direction/CFDT : 38,65 % pour le roulement des grévistes sauce direction, et 32,85 % avec le bulletin du collectif.

Une nouvelle assemblée générale était prévue jeudi 7 mars. Une partie des agents veut continuer à faire reculer la direction sur la réduction journalière.

Sollac Biache (Pas-de-Calais, près d'Arras)

# LE BRAS DE FER CONTINUE

La mobilisation des sidérurgistes de Sollac Biache, dans le Pas-de-Calais, se poursuit contre la fermeture de l'usine avec 423 suppressions d'emplois.

A Biache-Saint-Vaast, la réunion du Comité central d'entreprise (CCE) du 18 février ne s'était pas tenue, suite à l'envahissement de la salle par des salariés en colère, et le PDG de Sollac Atlantique Gugliermi avait été aspergé de peinture rouge.

Ne renonçant pas à son

projet de fermeture, ce lundi 4 mars, c'est à Bergues, à quelques kilomètres de Dunkerque, que la direction convoquait le CCE pour une nouvelle réunion afin de confirmer sa décision. Environ 160 manifestants, pour la plupart venus en bus de Biache, ont bloqué l'accès à la salle de réunion. La voiture du PDG, qui lui était à l'intérieur, s'est retrouvée encerclée et immobilisée pendant plus d'une heure. Sa Safrane a changé de couleur,

taguée au vert fluo, et c'est sous la protection des gendarmes que la voiture aux pneus dégonflés et « Gugu » ont été dégagés.

Alors que la réunion du CCE se tenait quand même sans le PDG et en l'absence de plusieurs délégués, en particulier ceux de la CGT, les manifestants décidaient alors d'aller à Sollac Dunkerque. Arrivés dans l'usine, ils bloquèrent la production des laminaires à chaud pendant deux heures.

Selon la direction, cela représente une perte financière de plus de 457 000 euros (3 millions de F).

Les sidérurgistes de Biache sont en rage contre ce PDG qui voudrait vite en finir avec son plan de licenciements. Alors que la fermeture de l'usine est une catastrophe pour les salariés et toute la région, « Gugu » a son avenir assuré puisqu'il a une place au soleil qui l'attend, en tant que directeur général d'une usine d'Arce-

lor, à Madrid. Il a même eu l'indécence – suite aux « incidents » – de déclarer dans la presse : « À ma demande, les tribunaux sont saisis. Je souhaite que les gens soient respectueux de la démocratie ». Sa « démocratie », c'est la liberté d'exploiter et de fermer des usines. C'est la dictature des actionnaires et du capital. Les « Sollac Biache » n'ont pas du tout envie de se laisser endormir par la routine des discussions sur un plan

La Poste Paris 14<sup>e</sup>

# LA GRÈVE DES FACTEURS POUR DES EMBAUCHES



Paris 14<sup>e</sup> en grève en mai 2000.

Jeudi 28 février, plus de 90 facteurs, la moitié de l'effectif, du centre de distribution de La Poste du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont mis en grève devant le refus de la direction de prendre en compte leurs demandes. La direction voulait mettre à la rue quatre collègues en CDD qui connaissent le travail... et qui ne demandent qu'à rester. D'autres doivent être renvoyés cette semaine, et d'autres encore en avril.

Pourtant, tous les jours, des tournées de distribution du courrier ne sont pas faites par manque de facteurs (avec une « pointe » de 14 tournées sans facteur sur 140 le matin du vendredi 22 février !).

Les arrivées, prévues en mars, de nouveaux facteurs (15) ne compensent pas tous les manques de personnel, d'autant plus que le courrier à distribuer augmente. Ainsi le courrier des immeubles de l'Opac de Paris ne sera plus distribué par les gardiennes mais

par les facteurs, ce qui va représenter, étalé sur quelques mois, 7 500 boîtes à lettres de plus... avec seulement quatre emplois supplémentaires.

Entre les tournées déjà trop chargées, ces nouvelles boîtes à distribuer, les tournées déjà « à découvert » (sans facteur), ce sont plusieurs dizaines d'emplois qu'il faudrait créer pour retrouver une situation normale.

Dans la matinée, les facteurs en grève sont allés s'adresser, pour expliquer leur débrayage,

aux postiers du Centre de tri, à l'étage au-dessus dans le même bâtiment, et au guichet du bureau de poste où les guichetiers ont fait grève toute la matinée en solidarité.

Le lendemain, vendredi 1<sup>er</sup> mars, les facteurs ne se sentaient pas assez nombreux pour continuer la grève. Une cinquantaine, notamment du fait de la coupure du week-end, en étaient partisans.

La direction maintient pour l'instant son refus d'embaucher les collègues en CDD... et se contente de transmettre leur demande d'embauche en CDI

sans aucune garantie.

C'est un peu partout, à Paris 14 maintenant, à Paris 10, Paris 15 Bonvin, Paris RP, les semaines précédentes, que de tels débrayages ont eu lieu. Partout les revendications sont les mêmes : refus de voir les collègues en CDD mis à la rue alors que le courrier non distribué s'entasse.

L'embauche fixe et définitive de ces collègues, avec un même statut pour tous, est une nécessité. Il faut que ces débrayages qui se multiplient se transforment en une vraie lutte d'ensemble pour imposer ces embauches à la direction.

## La Poste Tri de Dijon-Longvic

Au centre de tri postal de Dijon-Longvic, qui compte environ 400 travailleurs, le chef de centre a convoqué mi-février les syndicats à une réunion de la commission administrative paritaire (CAP) afin de leur dévoiler le nouveau budget – en réduction bien sûr – et d'exposer les modifications dans la gestion du centre. Selon lui, elles se traduiraient par une suppression de 46 emplois. Il justifiait cela par la réorganisation de la brigade mixte – 27 personnes – qui serait supprimée et répartie sur les autres brigades (matin, après-midi et nuit) pour compenser les départs en retraite, avec de plus une tournée camion non remplacée, deux autres emplois grâce à une modernisation des cassettes courrier, deux

par des gains de productivité ? ! et 14 grâce à la nouvelle machine à trier les gros formats (lettres de 20 à 500 g) qui doit trier 15 000 lettres à l'heure.

En réalité, cette machine, installée à grands frais – on parle de 2 millions d'euros – depuis le mois de septembre, trie péniblement 5 à 6 000 lettres à l'heure quand elle fonctionne, soit la moitié du temps. Sachant qu'il faut deux à trois heures de maintenance par jour, on peut considérer qu'elle fonctionne le quart du temps. Cette machine, italienne, nécessite la présence permanente de techniciens. C'est la deuxième installée en France après Angers, qui fonctionne aussi mal. La mise au point se fait sur le site, avec les déboires qu'on connaît. L'Etat

n'est vraiment pas regardant quand il passe ses marchés.

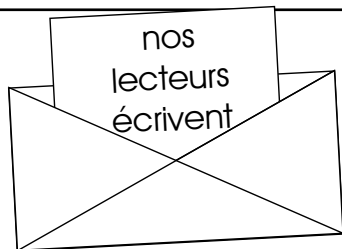
Les syndicats ont quitté la réunion, disant qu'il n'était pas question de laisser passer ces suppressions d'emplois et cette réorganisation qui se traduisait pour le gars de nuit par des horaires passant de 30 à 35 heures. C'était ainsi, selon le directeur, « qu'on allait récupérer de la force de travail ». Dans le centre, les réactions étaient nombreuses surtout parmi les gars de nuit, qui ne voyant rien venir se mirent en grève sans préavis le mardi 19 février, à partir de 1 heure du matin, pour bloquer le courrier du département. La brigade de nuit du mercredi se mit en grève jusqu'à 1 heure du matin. Dans la journée, une réunion syndicats direction

ne donnait rien. Le jeudi les discussions continuèrent dans le centre : réunions, pauses à rallonge, « Il faut faire grève ensemble ceux de jour et de nuit » entendait-on, et à 22 heures, le directeur fut appelé au téléphone chez lui. Il finit par accepter de discuter au téléphone, et tout le monde put écouter la discussion au haut-parleur. Beaucoup lui parlaient des problèmes techniques, des restes de courrier. Il eut cette réponse : « Le courrier, j'en ai rien à f... ». La grève se poursuivit donc avec cette fois les gars de jour, les deux brigades.

On apprit vers 14 heures que « le patron était revenu sur tout ». De plus, il ne serait retenu qu'un jour de grève pour tout le monde. L'assemblée

générale du soir – une centaine de personnes plus ceux qui se tenaient au courant par leur portable – votait la reprise pour le lendemain matin.

Tous ont été agréablement surpris par la rapide marche arrière du patron. Beaucoup, déterminés, se voyaient en grève pour plus longtemps. Pour certains, c'était la proximité des élections qui avait fait céder, pour d'autres c'était les bons échos dans la presse. Certains avaient eu de bons échos de la part de leur voisin et de leurs commerçants. Mais surtout, alors que depuis sept ans (depuis 1995) on n'avait pas fait grève, ces jours-là, tous ensemble, auront resserré les liens entre nous.



## COMMENT RETARDER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS CHÔMAGE

Licencié économique début 2001, je me suis inscrit comme « demandeur d'emploi » à l'ANPE et aux Assedic. J'ai fait un stage de presque un an, et chaque fin de mois j'ai par téléphone effectué ce que les Assedic appellent « l'actualisation mensuelle » afin de toucher les allocations chômage, théoriquement créditées à compter du 10 du mois suivant.

Quelques jours avant la fin

de mon stage, fin janvier 2002, j'ai reçu des Assedic de l'Essonne un courrier m'informant que « si [j']étais toujours à la recherche d'un emploi, [je] pouvais me réinscrire comme demandeur d'emploi sans avoir à [me] déplacer ». Etant toujours « demandeur d'emploi » et pour plus de sûreté, je déposai le coupon-réponse à l'antenne dont je dépends, à Viry-Châtillon (5 km environ de mon domicile). Pour verrouiller

l'affaire, je me rendis le lundi 4 février à l'antenne, et donnai une photocopie du coupon à l'employé de l'accueil.

Le 12 février, voyant que mon compte n'était pas crédité, j'allai à nouveau à Viry. Surprise, je n'avais pas été réinscrit. Sans autre forme d'explication on m'affirma : « Pas de problème, je vous réinscris, votre compte sera crédité à partir de ce soir ».

Le lendemain, un courrier des Assedic m'informait que

je n'avais « pas fait [ma] réactualisation de janvier 2002 » et que « si [je] ne la faisais pas avant le 18 février [je] cessais d'être inscrit comme demandeur d'emploi » !

Me voilà à nouveau à Viry. La préposée m'informa alors que je « n'étais pas le seul dans ce cas à ne pas avoir été réinscrit, et qu'à présent tout était réglé ». Sans commentaire.

J'ai eu mon versement sur le compte le 18 février, avec

près d'une semaine de retard, et après avoir été menacé sans raison d'être radié comme « demandeur d'emploi ». C'est sans doute ainsi que ceux à qui il manque une malheureuse pièce dans un dossier, ou qui se perdent dans ces tracasseries bureaucratiques, se retrouvent rayés des « demandeurs d'emploi » ... et des statistiques du chômage !

R.J. (Essonne)

**Moulinex**

# LES PATRONS LICENCIENT... ET L'ÉTAT PAYE LES INDEMNITÉS !

**Cela fait plusieurs mois que les salariés de Moulinex ont été licenciés. Mais en ce début mars, ils n'ont toujours pas touché le moindre centime de leurs indemnités de licenciement. Chargé de verser les indemnités à la place des entreprises en faillite, l'AGS (Assurance garantie des salaires), un organisme dont le Medef tire les ficelles, a fait savoir qu'il n'entendait rien déboursier.**

Selon l'AGS, ou plus exactement selon le Medef, ce serait au gouvernement de payer ces indemnités puisqu'il a fait la promesse de les augmenter à l'automne dernier. On sait qu'en novembre dernier, Seb avait repris le groupe électroménager Moulinex, alors en dépôt de bilan. Ce rachat proposait de licencier 3 744 personnes, soit les deux tiers des effectifs de Moulinex en France, tout en fermant les usines de Basse-Normandie. Dans cette région, Moulinex était l'un des premiers employeurs privés. Voilà ce que le gouvernement osait présenter comme une solution !

Cette proposition provoqua

la colère des travailleurs car elle signifiait la perte de leurs salaires, voire même de leurs maisons s'ils ne retrouvaient pas rapidement un emploi. La colère était d'autant plus justifiée que les indemnités légales proposées étaient plutôt dérisoires : un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté soit 12 000 F (1 830 €) pour dix ans d'ancienneté et 36 000 F (5 488 €) pour trente ans !

Face à la mobilisation des salariés de Moulinex, patronat et gouvernement accordèrent un indemnité supplémentaire de 80 000 F (12 196 €) aux seuls salariés ayant plus de vingt-cinq ans d'ancienneté – ce qui ne représente pas grand-chose – et de seulement 30 000 F pour tous ceux qui en avaient moins de dix. Au regard de la richesse accumulée par les actionnaires de Moulinex, c'était vraiment peu, mais même cela, jusqu'à présent, n'a pas été versé aux travailleurs.

Pendant des décennies, le groupe électroménager Moulinex a réalisé des milliards de profits grâce au travail des salariés, profits qui se sont retrouvés aussitôt sur les



comptes privés des actionnaires. Ces derniers empochèrent subventions, aides à l'emploi, bénéficiant de tous les dégrèvements fiscaux, en provenance de la Région comme de l'Etat. Puis, lorsqu'ils jugèrent l'entreprise non performante selon leurs critères de rentabilité, ils mirent la clef sous la porte sans autre forme de procès, jetant ainsi à la rue des milliers d'ouvriers et d'ouvrières, poussant à la ruine économique des régions entières.

Quant aux repreneurs qui se succédèrent à la tête de l'entreprise, ils lanternèrent les sala-

riés, avec la complicité des syndicats, sur une éventuelle reprise de Moulinex. Et avant leur départ, les dirigeants s'accordèrent de substantielles indemnités !

Aujourd'hui, le gouvernement Jospin refuse d'imposer aux riches actionnaires responsables des licenciements le paiement de cette indemnité, qui pourtant ne ferait qu'égratigner leurs immenses fortunes. En toute logique, le gouvernement devrait réclamer le remboursement de toutes les subventions régionales et gouvernementales touchées par les

actionnaires de Moulinex ; ce qu'il refuse également de faire, préférant voler au secours du patronat.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Laurent Fabius, a récemment assuré que les fonds devraient désormais être débloqués pour les salariés de Moulinex ! Voilà la logique d'un système économique où les patrons qui se sont enrichis en pillant le travail des salariés ne sont jamais tenus pour responsables des dégâts sociaux qu'ils provoquent.

René CYRILLE

## AMIANTE : LA VIE DES OUVRIERS NE PÈSE PAS LOURD !

**Le jeudi 28 février, la Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, a confirmé 29 des 30 arrêts rendus en faveur des victimes de l'amiante qui déclaraient que les entreprises ont commis des « fautes inexcusables » en exposant les salariés à l'amiante.**

Ce même jour, 2000 travailleurs de la métallurgie ont manifesté à l'appel de la CGT pour protester contre le danger d'exposition à l'amiante. Ils se battent pour exiger de bénéficier des dispositions de départ à la retraite anticipé prévues pour les victimes de l'amiante.

La CGT réclame aussi un examen par scanner obligatoire pour tous les salariés exposés à l'amiante. Elisabeth

Guigou, qui a reçu une délégation à l'issue de la manifestation, a promis des « groupes de travail » par industrie dans les prochaines semaines. Cela promet donc de traîner en longueur. La bataille est loin d'être terminée pour les travailleurs !

Les sociétés Valéo, Bendix (accessoires automobiles), Eternit et Everite (cimentiers) ainsi qu'Alcatel, sont mises en cause par la Cour pour ne pas avoir pris « toutes les précautions pour protéger leurs employés ». Une ancienne employée d'une usine Valéo dans le Calvados, dont le mari est mort d'un cancer du poumon dû à l'amiante et qui est elle-même malade, raconte que les ouvriers ont déchargé pendant des années ce poison à mains nues. Mais les sociétés attaquées n'ont même pas

été toutes mises en cause. Ainsi la Cour de cassation a décidé que la société sidérurgique Sollac n'avait pas pu, soi-disant, avoir conscience du danger, car l'amiante n'était ni manipulée, ni fabriquée, mais « simplement » utilisée dans les vêtements professionnels des ouvriers.

Ce sont 27,7 % des retraités ayant quitté la vie professionnelle entre 1994 et 1996, près d'un tiers, qui ont été exposés à l'amiante, avec une durée moyenne d'exposition de 14,6 années. D'ici à 2025, il pourrait y avoir 100 000 morts de l'amiante. Et ces calculs reposent sur l'hypothèse que le risque d'exposition est désormais supprimé, ce qui reste très incertain.

On connaît pourtant depuis le début du siècle les risques liés à l'utilisation de l'amiante. Et depuis les années 60, on sait que l'inhalation d'amiante entraîne à la longue des cancers, comme les mésothéliomes, pour l'instant incurables, ou des tumeurs des bronches, ou encore une autre maladie des poumons, l'asbestose qui

aboutit à une insuffisance respiratoire grave et irréversible, doublée d'une insuffisance cardiaque également. La maladie peut se déclarer des années après l'exposition.

L'amiante n'a été interdite qu'en 1975 aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, (mais elle aurait été utilisée encore jusqu'en 1997), et seulement 1977 dans les usines textiles et cimenteries. Les gouvernements allemand et belge ont interdit son utilisation en 1980. En France, il a fallu attendre encore quinze ans de plus, pendant lesquels des milliers de travailleurs continuèrent à être exposés à ce danger mortel. Pendant toutes ces années, les représentants de différents ministères, les personnes chargées théoriquement de veiller à la protection des risques industriels, celles chargées de la santé publique, des scientifiques, ont donc sciemment couvert les pratiques criminelles des industriels. Les décrets interdisant l'utilisation de l'amiante, parus le 1<sup>er</sup> janvier 1997, ne décidèrent même pas immédiatement une interdiction totale.

Des milliers de victimes de l'amiante, bien loin d'être toutes reconnues comme atteintes de maladies professionnelles par la Sécurité sociale, ont engagé des actions en justice contre leurs employeurs. Le jugement rendu par la Cour de cassation pourrait avoir des répercussions pour l'ensemble des dossiers d'indemnisation d'accidents du travail et de maladies professionnelles dont le nombre est croissant d'année en année. La reconnaissance de la « faute inexcusable » de l'employeur permettra au moins aux victimes d'obtenir une majoration des indemnités. Seulement l'indemnisation arrive parfois après la mort de la victime.

Il faut souhaiter que la décision de la Cour de cassation accélère la marche à pas de tortue du gouvernement et de la justice dans cette affaire. Car la liste des victimes de l'amiante sacrifiées sur l'autel des profits capitalistes, pendant ce temps, continue de s'allonger.

Aline RETESSE

# SCHULLER LIBRE DE « BALANCER » ?

Didier Schuller, l'ancien élu RPR de Clichy, incarcéré pendant trois semaines à la prison de la Santé après son retour de Saint Domingue, a été libéré sous caution dès le vendredi 1<sup>er</sup> mars. De quoi regretter de ne pas être revenu plus tôt de son « exil doré ».

Son séjour à la Santé l'a vraisemblablement marqué : « C'est bien de réclamer l'impunité zéro. Ce serait mieux de venir ici (à la Santé) en simple visite comme on dit au Monopoly pour se rendre compte des immenses besoins budgétaires » s'est-il exclamé à sa sortie de prison.

Mais cette libération anticipée ne doit pas faire plaisir à tout le monde. Rappelons que Didier Schuller est mis

en examen pour « trafic d'influence et abus de biens sociaux ». Devant le juge d'instruction Philippe Vandingenen, il a confirmé avoir obtenu des dons d'entreprises en faveur « des caisses du RPR national » et même avoir bénéficié pour ses propres campagnes électorales des fonds de certaines entreprises comme Bouygues ou la SAE et ce pour un montant d'environ 6 millions de francs (915 000 euros). A charge de revanche bien évidemment. Didier Schuller s'engageait, une fois maire de Clichy, à faire travailler prioritairement les entreprises bienfaitrices.

Rien de bien étonnant à cela lorsqu'on connaît les pratiques de financement coutumières des grands par-



A peine sorti de prison, Schuller passe un appel téléphonique... de quoi faire frissonner bien de ses anciens « amis » !

AFP

tis politiques. D'ailleurs, Didier Schuller crie haut et fort à qui veut l'entendre qu'il n'est qu'un besogneux porteur de valise, un simple coursier qui ramenait de chez un notaire de Genève les millions en espèces. Voilà donc Schuller, simple lampiste, qui paye pour les autres, voire pour du gratin bien plus haut placé. Ce doit être un pur hasard s'il a fait remar-

quer au juge que les fonds des entreprises transitaient entre autres par le biais du ministre libanais Rafic Hariri, ami personnel de Chirac.

Toujours est-il que Didier Schuller a tout de même l'impression d'avoir été lâché par ses petits copains du RPR. Il l'a d'ailleurs dit. « Je ne remercie pas ceux qui m'ont fait partir et qui

m'ont maintenu en exil pendant sept ans ». Il prépare, paraît-il, un livre pour s'expliquer sur cette affaire. Menaçant à demi-mot, il dit vouloir « rendre compte ». Un objectif louable, certes, mais un peu vaste vu le nombre d'amis chers qui l'entourent, en particulier dans son département des Hauts-de-Seine !

Stéphane HENIN

## Quand Pie XII fermait les yeux... et laissait faire

La récente sortie sur les écrans du dernier film de Costa-Gavras *Amen* a rouvert la polémique sur l'attitude de l'Eglise catholique et plus particulièrement de son chef de l'époque, Pie XII, face à l'extermination de millions de Juifs perpétrée par le régime nazi.

Les faits sont bien connus, même si les sommets de l'Eglise ne tiennent guère à ce qu'ils le soient. Au début des années soixante déjà, Rolf Hochhuth, dans sa pièce de théâtre « *Le Vicaire* », dénonçait l'attitude de Pie XII, et des catholiques tentaient, par des manifestations comme à Paris en 1963, d'interrompre les représentations de cette pièce tandis que le pape Paul VI justifiait l'attitude de son prédécesseur.

C'est cette pièce de théâtre que Costa-Gavras a adaptée pour réaliser le film. Un jeune ingénieur protestant affecté dans les SS, responsable des services chargés des problèmes de désinfection, pourvoyeur des camps nazis en gaz toxiques, découvre la réalité. Dès lors il n'a de cesse d'alerter les autorités religieuses et surtout le pape dont il espère une condamnation ferme et publique des crimes antisémites nazis. Il ne trouvera que des portes closes et des oreilles sourdes, à l'exception d'un jeune prêtre qui, comme lui, ne pourra que constater l'indifférence, pour ne pas dire la connivence, de l'Eglise et du pape.

Aujourd'hui, des dizaines d'années plus tard l'Eglise fait « repentance ». Le pape actuel à

genoux demande pardon pour l'antisémitisme diffusé pendant des siècles par le clergé catholique parmi ses ouailles. Mais dans le même temps, les autorités du Vatican refusent toujours l'ouverture de leurs archives concernant la période de la Deuxième Guerre mondiale.

Encore jeune ecclésiastique, le futur Pie XII fut fortement impressionné par la révolution russe et la vague révolutionnaire qui secoua l'Allemagne après la Première Guerre mondiale. Représentant le Vatican à Munich, il se lia tout naturellement avec tout ce que cette ville pouvait compter comme officiers monarchistes et politiciens réactionnaires. Tous les moyens étaient alors bons pour endiguer le mouvement ouvrier et, à défaut de pouvoir l'écraser, isoler la révolution en Russie et l'étouffer.

En cela, Pie XII n'était pas différent des autres serviteurs de la bourgeoisie, dirigeants sociaux-démocrates inclus. Plus tard, comme dans tant d'autres de son espèce, il vit avec faveur le régime hitlérien, car il sauvegardait les intérêts des classes possédantes et était un bras armé contre l'URSS qui, aussi défigurée

qu'elle fût par la dictature de Staline, n'en témoignait pas moins pour des millions de travailleurs d'un autre avenir possible que l'exploitation. Un peu plus tard

encore, durant la guerre mondiale, le même Pie XII n'estima donc pas utile d'aliéner les bonnes relations de l'Eglise avec le régime nazi pour la défense des Juifs en voie d'extermination. D'ailleurs les chefs d'Etat des grands pays impérialistes dits démocratiques, pourtant en guerre avec Hitler, ne s'en souciaient pas plus. Le sort

de quelques millions de Juifs, et aussi de Tziganes, de Serbes... et au bout du compte de tous les peuples qui payèrent un si lourd tribut à la guerre, était porté au compte des pertes et profits de celle-ci, dans les deux camps... et donc aussi au Vatican.

Alain VALLER

### UNE LETTRE DE FRANÇOIS KOCH

« Nous avons été condamnés, les éditions du Seuil et moi, à verser 20.000 francs à Robert Barcia pour des propos diffamatoires contenus dans *La vraie nature d'Arlette*. Ces propos ne concernent que les relations que M. Barcia, en tant que directeur d'une société, a eues avec le Snip (patronat de l'industrie pharmaceutique) ou avec des directeurs de cette branche professionnelle. On est donc loin de la condamnation d'« un pamphlet extrêmement critique envers Lutte Ouvrière ». Cette organisation politique n'a d'ailleurs pas poursuivi le livre et M. Barcia ne l'a pas poursuivi en tant que dirigeant de Lutte Ouvrière.

Je précise enfin que trois

procédures ont abouti à une relaxe, sur les cinq procès qui m'ont été faits par le parti Lutte Ouvrière, M. Barcia et deux sociétés dont il était actionnaire et dirigeant. »

Ce « droit de réponse » est publié à la demande de François Koch. Mais nous ne voyons pas en quoi il se justifie car nous n'avons pas écrit ce que Monsieur Koch nous fait dire, mais que la diffamation envers notre camarade avait été retenue « pour des affirmations (...) contenues dans un pamphlet extrêmement critique... ». Nous n'avons donc pas parlé de la condamnation pour diffamation de l'intégralité de son ouvrage.

Il s'agit sans doute là d'un

simple glissement de sens mais surprenant de la part d'un écrivain professionnel.

Pour le reste, le décompte que fait M. Koch est le même que le nôtre : il a été relaxé pour différents motifs dans trois procédures et il a bien été condamné deux fois pour diffamation.

Si Lutte Ouvrière n'a pas engagé de procédure contre l'ouvrage de M. Koch, c'est avant tout parce que la diffamation répond juridiquement à une définition stricte et que nous sommes, bien évidemment, pour la liberté de critique et d'opinion de la part d'un auteur qui nous conteste, quels que soient les glissements de sens qu'il se permette.